



Prévalence des mauvais traitements chez les athlètes, tant anciens qu'actuels, de l'équipe nationale

Gretchen Kerr, Ph. D, Erin Willson, B.KIN, et Ashley Stirling, Ph. D
Université de Toronto

En partenariat avec AthlètesCAN
Le 30 avril 2019

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	6
OBJET	7
QUESTIONS DE RECHERCHE	7
MÉTHODES : DE QUELLE FAÇON A-T-ON MENÉ L'ÉTUDE?	8
RÉSULTATS	9
QUI A PARTICIPÉ AU SONDAGE?.....	9
GENRE DE L'ENTRAÎNEUR PRINCIPAL.....	10
SPORTS REPRÉSENTÉS	11
TYPES DE MAUVAIS TRAITEMENTS SUBIS.....	12
1. <i>Pourcentage d'athlètes qui ont signalé avoir subi au moins un comportement néfaste par rapport à chacune des catégories</i>	12
2. <i>Pourcentage de comportements néfastes que les athlètes actuels et à la retraite disent avoir subi par rapport à chacune des catégories</i>	13
<i>Types de mauvais traitements subis selon le genre auto-déclaré de l'athlète</i>	13
EXPÉRIENCES RÉPARTIES SELON LE TYPE DE MAUVAIS TRAITEMENT	15
1. MAUVAIS TRAITEMENT PSYCHOLOGIQUE.....	15
2. NÉGLIGENCE	20
3. MAUVAIS TRAITEMENT D'ORDRE SEXUEL.....	26
4. MAUVAIS TRAITEMENT PHYSIQUE	32
5. DISCRIMINATION	36
6. BIZUTAGE.....	38
PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE	38
1. TROUBLES DE L'ALIMENTATION	38
2. AUTOMUTILATION.....	39
3. IDÉES SUICIDAIRES	40
4. RECHERCHE D'AIDE ET DE SOUTIEN POUR LES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE.....	40
LIENS ENTRE LES TYPES DE MAUVAIS TRAITEMENTS ET LES EFFETS QU'ILS ONT SUR LA SANTÉ	41
DIVULGATION ET SIGNALEMENT	43
BLESSURES ET COMMOTIONS CÉRÉBRALES	44
COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES RELATIVEMENT AUX INFLUENCES CULTURELLES	47
1. NORMALISATION ET COMPLICITÉ	47
2. LA LOI DU SILENCE	48
RECOMMANDATIONS D'ATHLÈTES POUR L'AVANCEMENT DU SPORT SÛR	49
1. DÉNONCIATION, SIGNALEMENT ET MÉCANISMES DE SOUTIEN PAR UNE TIERCE PARTIE.....	49

3.	FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES INTERVENANTS EN SPORT.....	51
4.	RENFORCEMENT DES MESURES DE RESPONSABILISATION.....	52
5.	RESSOURCES ET SOUTIEN OFFERTS AUX VICTIMES DE MALTRAITANCE.....	52
6.	INTERDICTION DE RELATIONS SEXUELLES ET DE RELATIONS NON CONSENTANTES ENTRE DES ATHLÈTES ET DES PERSONNES EN POSITION DE POUVOIR ET D’AUTORITÉ	53
7.	AMÉLIORATION DE L’INTÉRÊT ACCORDÉ AU BIEN-ÊTRE GLOBAL DES ATHLÈTES	53
	FIN DU RAPPORT	54

Remerciements

Nous sommes très reconnaissants envers tous les athlètes actuels et à la retraite qui ont consacré du temps et des moments de mûre réflexion à l'achèvement du sondage, en plus de proposer leurs recommandations en faveur de la promotion du sport sûr. Certes, la nature sensible et extrêmement émotive d'un bon nombre des questions posées dans le sondage doit avoir évoqué un sentiment de malaise, voire de détresse, chez certains interrogés. Mais si vous ne faites pas entendre votre voix, les initiatives visant à promouvoir le sport sûr ne seront pas achevées. Nous louons le courage dont vous avez fait preuve en répondant au sondage et vous remercions d'avoir contribué de façons importantes en vue de permettre aux athlètes de vivre une meilleure expérience sportive.

Les chercheurs sont également très reconnaissants à l'égard d'AthlètesCAN, de sa directrice générale, Ashley LaBrie, des membres de son conseil d'administration et des membres du groupe de travail de Sport sûr, dont Allison Forsyth, Rosalind Groenweld, Lanni Marchant, Tony Walby et Neville Wright, qui ont aidé à élaborer le sondage et à le soumettre à un essai-pilote, sans oublier de mentionner leurs infatigables efforts déployés pour inciter les athlètes à participer à l'étude. Sans vos efforts, nous n'aurions pas atteint la marque des 1 000 personnes interrogées!

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude envers l'honorable Kirsty Duncan, ministre des Sciences et des Sports, pour avoir fait passer à l'avant plan l'élimination de la violence perpétrées à l'endroit des athlètes et de la violence sexospécifique dans le sport.

SOMMAIRE

Bien qu'il soit important de reconnaître les nombreux avantages éventuels que la participation au sport a à offrir, il est aussi important d'admettre que, pour certains athlètes, le sport représente une expérience nocive, caractérisée par différentes formes de mauvais traitements. Le terme « mauvais traitements » est un hyperonyme qui désigne : tous les types de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, de violence sexuelle, de négligence et d'exploitation commerciale ou autres qui viennent nuire ou menacent de nuire à la santé, à la survie, au développement ou à la dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir (Organisation mondiale de la santé, 2010). Les mauvais traitements regroupent la violence sexuelle, physique et psychologique, la négligence et différents types de harcèlement, d'intimidation et de traditions de bizutage. L'étude actuelle avait pour objet d'évaluer la prévalence de diverses formes de mauvais traitements vécus par les membres actuels et à la retraite de l'équipe nationale. La dernière étude de prévalence sur les expériences des athlètes canadiens a été menée il y a plus de 20 ans et, depuis ce temps-là, on a assisté à un changement draconien de la culture propre au signalement des cas de violence sexuelle et à la protection des enfants et des jeunes. Non seulement cette étude de prévalence trace-t-elle un tableau des expériences des athlètes, elle sert aussi de source de données de référence en fonction desquelles on peut évaluer l'impact des initiatives futures de prévention et d'intervention. Elle souligne également l'importance de préserver les droits de la personne et le mieux-être des athlètes au Canada.

Au total, 1 001 athlètes ont participé à l'étude en remplissant le sondage en ligne; sur ce total, 764 interrogés sont des athlètes actuels, tandis que 237 interrogés sont des athlètes à la retraite qui ont abandonné leur sport à un moment donné au cours des dix dernières années. La forme de mauvais traitements la plus fréquemment subie est d'ordre psychologique, suivie par la négligence. Pendant ce temps, on a signalé une incidence nettement moins importante de mauvais traitements d'ordre sexuel ou physique. Dans toutes les catégories de mauvais traitements perpétrés à l'endroit des athlètes actuels et à la retraite, les femmes déclarent avoir été victimes de comportements nettement plus néfastes. Dans un même ordre d'idées, les athlètes à la retraite constatent une incidence plus élevée de comportements néfastes que ne le font les athlètes actuels, et ce, dans toutes les catégories. Dans le cas des mauvais traitements psychologiques, les entraîneurs ont été les auteurs de la plupart des comportements, suivis par les pairs et les directeurs de haute performance. On a subi des comportements négligents aux mains d'entraîneurs, de directeurs de haute performance et d'administrateurs de sport, tandis que les entraîneurs ont été les principaux auteurs de comportements néfastes pour la santé physique. Enfin, on signale que les entraîneurs et les pairs ont été les auteurs de la plupart des comportements néfastes au niveau sexuel.

Les constatations ont fait ressortir qu'il existe des liens significatifs et positifs entre toutes les formes de mauvais traitements (d'ordre psychologique, physique et sexuel et la négligence) et les effets néfastes sur la santé qui se manifestent sous forme de comportements d'automutilation, de troubles du comportement alimentaire / de l'alimentation et d'idées suicidaires. Les constatations ont aussi mis en évidence la notion selon laquelle les athlètes éprouvent des effets néfastes sur la santé longtemps après la fin de leur carrière sportive au sein de l'équipe nationale. Parmi les athlètes actuels et à la retraite qui ont subi des mauvais traitements, de l'intimidation ou de la discrimination, seulement 15 % ont signalé avoir vécu ces expériences.

Les questions ouvertes posées dans le sondage ont permis aux athlètes d'y apporter des commentaires ou des recommandations afin de promouvoir le sport sûr. Au nombre des thèmes issus de ces commentaires, on trouve des points de vue des athlètes selon lesquels de nombreux comportements néfastes sont normalisés dans le sport et, par conséquent, d'autres adultes ayant été témoins de comportements néfastes alors qu'ils occupaient des postes de confiance et de pouvoir se sont rendus complices du refus d'intervenir. Les athlètes ont aussi commenté les tactiques de musellement dont ils font l'objet, notamment la menace de représailles s'ils soulèvent des préoccupations et l'absence de lieux sécuritaires et confidentiels où divulguer ou signaler leurs préoccupations.

Au nombre des recommandations en faveur de la promotion du sport sûr, mentionnons la nécessité : (i) de mettre en place un mécanisme conçu pour recevoir, étudier et trancher les plaintes qui soit indépendant des Organismes nationaux de sport; (ii) d'intervenir face à toutes les formes de mauvais traitements; (iii) de privilégier davantage le mieux-être holistique des athlètes; (iv) de mettre en œuvre des programmes d'éducation à caractère obligatoire s'adressant à tous les intervenants du système sportif; (v) d'intensifier les mesures de responsabilité; (vi) d'assurer la disponibilité des appuis et des ressources pour les victimes des mauvais traitements; (vii) d'interdire les relations sexuelles et l'intimité forcée entre les athlètes et les personnes qui occupent des postes de pouvoir; et (viii) de mener, de façon régulière, un sondage auprès des athlètes sur leurs expériences.

INTRODUCTION

Le sport est réputé pour les avantages physiques, psychologiques et sociaux que l'on peut tirer de la participation tout au long de sa vie; pourtant, les récents cas fortement médiatisés de mauvais traitements perpétrés à l'endroit d'athlètes au Canada et ailleurs dans le monde ont remis en question le discours populaire selon lequel le sport est intrinsèquement bon. Au cours de l'année écoulée seulement, le Canada a fait face à plusieurs cas de mauvais traitements perpétrés à l'endroit d'athlètes dans différents sports. Le terme « mauvais traitements » est un hyperonyme qui désigne : tous les types de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, de violence sexuelle, de négligence et d'exploitation commerciale ou autres qui viennent nuire ou menacent de nuire à la santé, à la survie, au développement ou à la dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir (Organisation mondiale de la santé, 2010). Les mauvais traitements regroupent la violence sexuelle, physique et psychologique, la négligence et différents types de harcèlement, d'intimidation et de traditions de bizutage. Des ouvrages déjà publiés dans les domaines de la psychologie, du développement de l'enfant, du travail social et, dans une moindre mesure, du sport, font ressortir les effets néfastes à long terme que peuvent avoir les mauvais traitements sur la santé, les relations, la performance et la productivité des personnes, d'où l'importance d'étudier la maltraitance.

En 2018, l'honorable Kirsty Duncan, ministre des Sciences et des Sports, s'est penchée sur le problème des mauvais traitements et de la violence sexospécifique dans le sport en mettant sur pied des groupes de travail chargés de la conseiller sur l'élaboration de politiques, de structures hiérarchiques et d'appuis pour les athlètes (<https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/news/2018/06/minister-duncan-announces-stronger-measures-to-eliminate-harassment-abuse-and-discrimination-in-sport.html>). Depuis, elle a aussi été le fer de lance d'une ligne d'aide et de nouveaux mécanismes de communication de l'information, entre autres initiatives importantes. Menée en partenariat avec AthlètesCAN, cette étude de prévalence a pour effet de faire progresser les efforts mis de l'avant par la ministre pour remédier aux mauvais traitements dans le sport.

La dernière étude de prévalence menée auprès des athlètes sur leurs expériences de mauvais traitements au Canada remonte à plus de vingt ans (Kirby & Greaves, 1996). Depuis, la sensibilisation s'est accrue face à la violence sexuelle dans différents secteurs, fait attribuable en partie au mouvement #MoiAussi. Il en a été de même pour d'autres formes de mauvais traitements dans le sport, notamment le bizutage, la violence psychologique et la prise en charge insuffisante du mieux-être des athlètes. Les cas médiatisés de mauvais traitements perpétrés sous différentes formes dans le sport à l'échelle tant nationale qu'internationale ont été de plus en plus scrutés à la loupe par les intervenants du système sportif et les membres du public. Pour toutes ces raisons, il n'y a

pas de meilleur moment pour mener une autre étude de prévalence qui s'intéresse à toutes les formes de mauvais traitements vécus par les athlètes. En plus de tracer un tableau fidèle de la nature des expériences vécues par les athlètes, les résultats de cette étude serviront de source de données de référence en fonction desquelles on pourra évaluer l'impact des interventions futures destinées à améliorer les expériences des athlètes. Il est aussi important de mener cette étude de prévalence dans le sport, parce qu'elle témoigne d'un engagement à remédier aux mauvais traitements, ce qui permet ainsi de rétablir la confiance parmi les intervenants du système sportif et les membres du public.

L'étude décrite dans ce rapport avait pour objet d'évaluer la prévalence de diverses formes de mauvais traitements vécus par les membres actuels et à la retraite de l'équipe nationale.

Que sont les mauvais traitements?

- Tous les types de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, de violence sexuelle, de négligence et d'exploitation commerciale ou autres qui viennent nuire ou menacent de nuire à la santé, à la survie, au développement ou à la dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir (Organisation mondiale de la santé, 2010)
- Actes ou omissions de la part d'un parent ou autre proche aidant (p. ex., clergé, entraîneur, enseignant) qui viennent nuire, risquent de nuire ou menacent de nuire à un enfant (CDC, 2018; CRC, 2019; Crooks & Wolfe, 2007)

OBJET

La présente a pour objet de mener une étude de prévalence auprès des membres actuels et à la retraite de l'équipe nationale sur les expériences de mauvais traitements qu'ils ont subies.

Questions de recherche

1. Types et fréquence des mauvais traitements subis

- Quels types de mauvais traitements a-t-on vécus?
- Lesquels vit-on le plus fréquemment?
- Qui se livre à des comportements qui constituent de mauvais traitements?

2. Types d'effets ressentis sur la santé

- Quels effets sur la santé éprouve-t-on?
- Les différents types de mauvais traitements sont-ils associés aux effets sur la santé?

3. Climat vécu par rapport à la divulgation et au signalement

- Les athlètes se sentent-ils à l'aise à l'idée de divulguer les cas de mauvais traitements qu'ils ont vécus?
- Les niveaux d'aisance face à la divulgation varient-ils en fonction du type de mauvais traitement subi?
- Les athlètes se sentent-ils à l'aise face à l'idée de signaler les cas de mauvais traitements qu'ils ont vécus?
- Les niveaux d'aisance face au signalement varient-ils en fonction du type de mauvais traitement subi?
- Qu'est-ce qui influe sur la volonté des athlètes de divulguer ou de signaler les incidents?
- Les athlètes se sentent-ils soutenus au cours des processus de divulgation et de signalement?

MÉTHODES : DE QUELLE FAÇON A-T-ON MENÉ L'ÉTUDE?

Les chercheurs se sont appuyés sur les ouvrages pertinents et les sondages existants pour élaborer les éléments des sondages. On a élaboré des sondages distincts en fonction des destinataires, à savoir les athlètes actuels et les athlètes à la retraite. Bien que les questions soient identiques d'un sondage à l'autre, le temps présent s'emploie dans le sondage destiné aux athlètes actuels, tandis que le temps passé s'emploie dans le sondage destiné aux athlètes à la retraite. Les athlètes à la retraite regroupent des athlètes qui sont des anciens de l'équipe nationale depuis dix ans. Le sondage n'a été envoyé qu'aux athlètes âgés d'au moins 16 ans. Quand l'ébauche du sondage a été terminée, une rétroaction a été fournie par le comité du sport sûr d'AthlètesCAN, qui se compose d'anciens membres de l'équipe nationale. À la suite de plusieurs révisions et cycles de rétroaction, le sondage a été hébergé sur une plateforme en ligne utilisée par l'Université de Toronto. Quand le sondage a été mis en ligne, nous avons soumis les sondages à un essai-pilote auprès du comité du sport sûr d'AthlètesCAN afin d'évaluer le temps qu'il fallait pour le remplir; en général, il a fallu entre 15 et 20 minutes pour remplir le sondage. Le sondage en ligne se composait de 116 questions fermées (p. ex., choix « oui », « non », « fréquemment », « parfois », etc.) en plus de deux questions ouvertes : « *Y a-t-il d'autre chose dont on n'a pas déjà discuté et que vous désirez ajouter?* » et « *En vous basant sur vos expériences, avez-vous d'autres recommandations à apporter pour promouvoir le sport sûr?* ».

Étant donné la nature délicate d'un bon nombre des questions posées dans le sondage, une liste de ressources en santé mentale a été ajoutée à la fin du document.

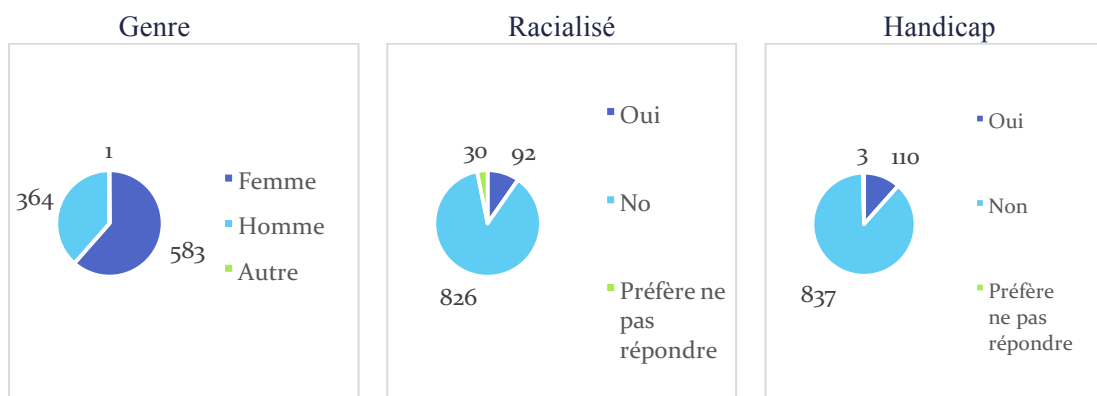
L'étude, y compris les questions propres au sondage, a été approuvée par le conseil de déontologie de la recherche de l'Université de Toronto. Une lettre d'information au sujet de la recherche, accompagnée d'un message transmis par AthlètesCAN au sujet du recrutement, a été annexée au sondage en ligne et diffusée le 12 mars 2019. Puisqu'il s'agissait d'un sondage anonyme, toutes les réponses étaient confidentielles. Tous les sondages soumis ont été retournés directement à l'équipe de recherche de l'Université de Toronto. Au cours de la période de quatre semaines qui a suivi, AthlètesCAN a eu recours de façon régulière aux médias sociaux afin d'encourager la participation à l'étude. Au 15 avril 2019, soit la date de clôture de l'étude, 1 001 athlètes actuels et passés avaient soumis leur sondage.

RÉSULTATS

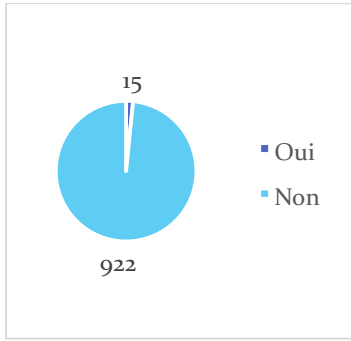
Qui a participé au sondage?

Au total, 1 001 athlètes ont soumis le sondage en ligne. Sur ce total, 764 répondants sont des athlètes actuels, tandis que 237 répondants sont des athlètes à la retraite. L'âge moyen de tous les participants est de 27,7 ans : 25,5 ans pour les athlètes actuels; 34,4 ans pour les athlètes à la retraite.

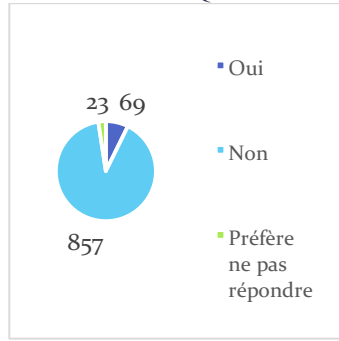
Les graphiques présentés ci-dessous reprennent les données démographiques des répondants. Le nombre total de répondants varie dans certains cas ci-dessous, car certains répondants ont choisi de ne pas répondre à des questions choisies.



Autochtone

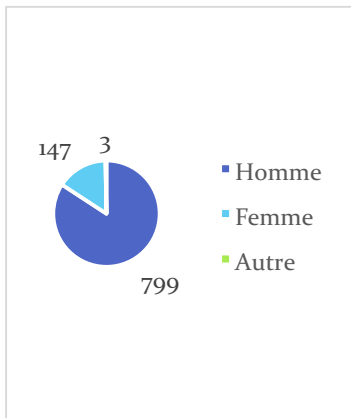


LGBTQ2I+

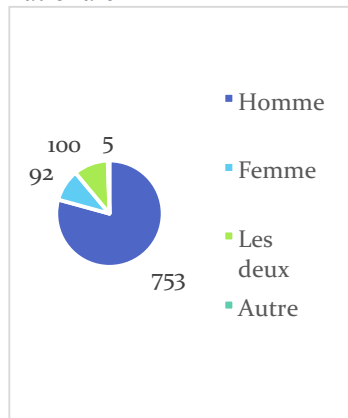


GENRE DE L'ENTRAÎNEUR PRINCIPAL

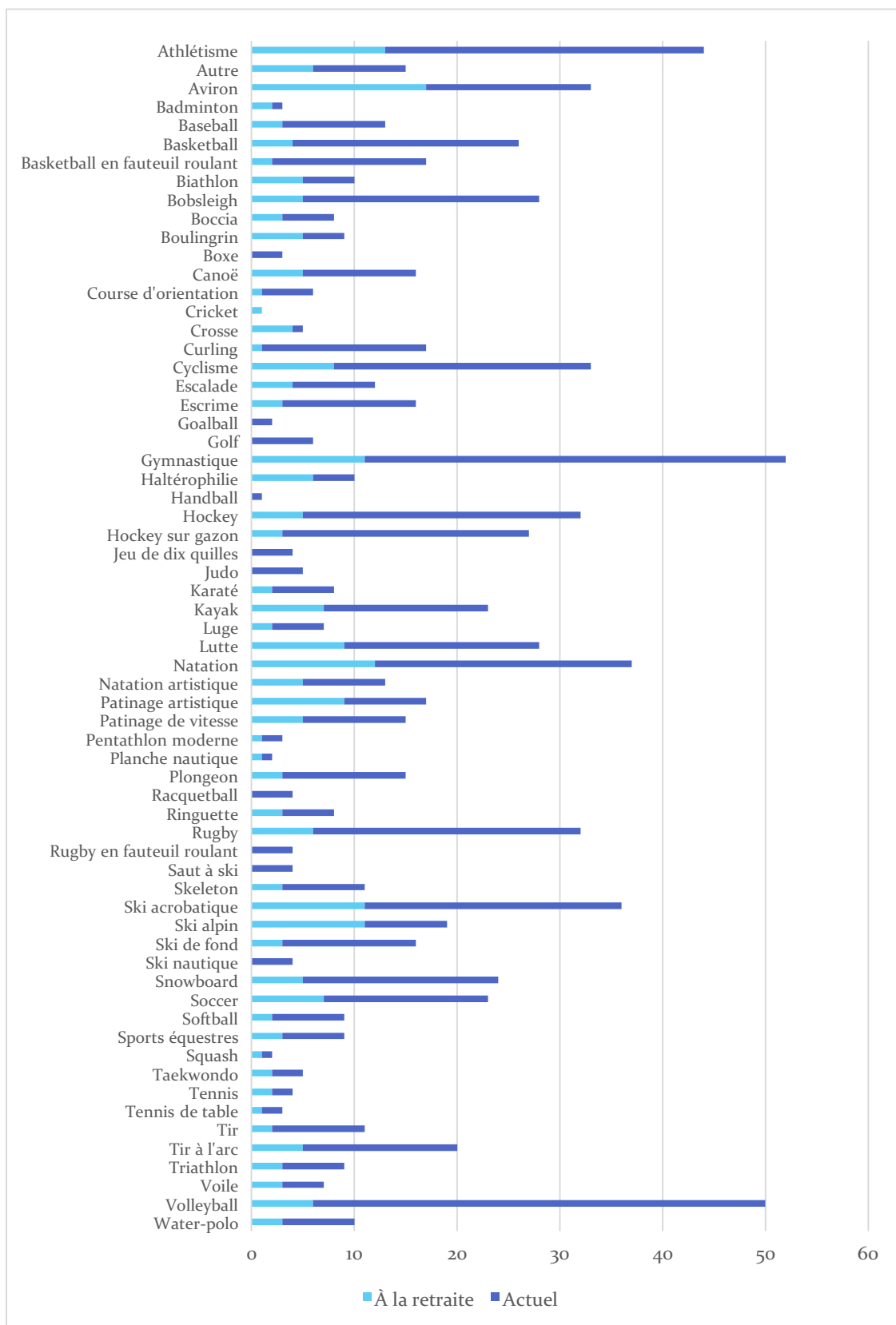
Genre de l'entraîneur principal de l'année passée au sein de l'équipe nationale



Genre de l'entraîneur principal au cours de votre carrière au sein de l'équipe nationale



SPORTS REPRÉSENTÉS

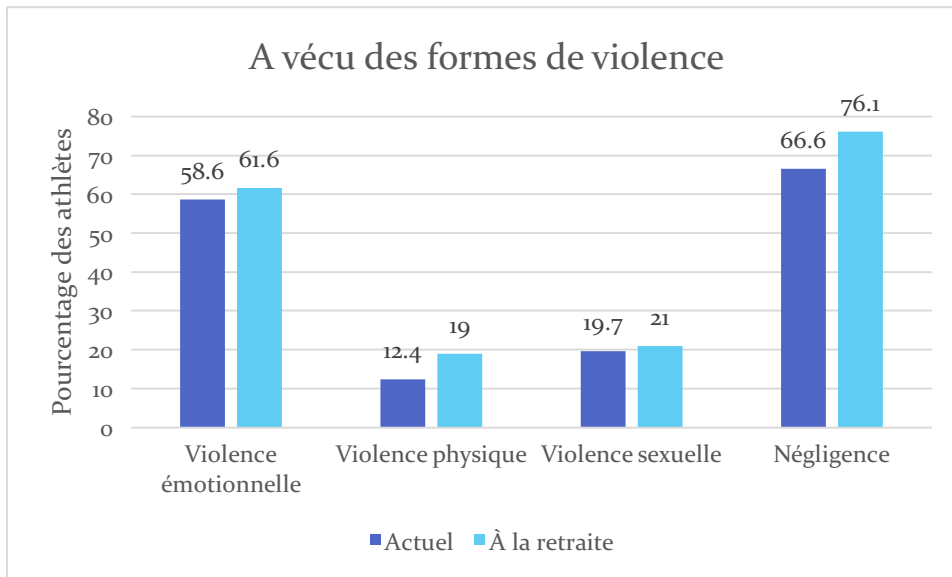


Types de mauvais traitements subis

1. Pourcentage d'athlètes qui ont signalé avoir subi *au moins* un comportement néfaste par rapport à chacune des catégories

Le graphique ci-dessous illustre le pourcentage d'athlètes actuels et à la retraite qui ont répondu « oui » à la question à savoir s'ils ont subi *au moins un* comportement potentiellement néfaste par rapport à chacune des catégories. Les résultats indiquent que le plus grand pourcentage d'athlètes signalent avoir subi au moins un comportement dans la catégorie de la négligence, où 67 % des athlètes actuels et 76 % des athlètes à la retraite auraient subi au moins une forme de comportement négligent. Dans un même ordre d'idées, 59 % des athlètes actuels et 62 % des athlètes à la retraite signalent avoir subi au moins une forme de comportement néfaste pour le mieux-être psychologique. On a signalé une incidence nettement plus importante de négligence et de violence psychologique par rapport aux cas de violence d'ordre sexuel ou physique : 20 % des athlètes actuels et 21 % des athlètes à la retraite signalent avoir subi au moins une forme de comportement néfaste au niveau sexuel, tandis que seulement 12 % des athlètes actuels et 19 % des athlètes à la retraite déclarent avoir subi au moins une forme de comportement néfaste pour la santé physique.

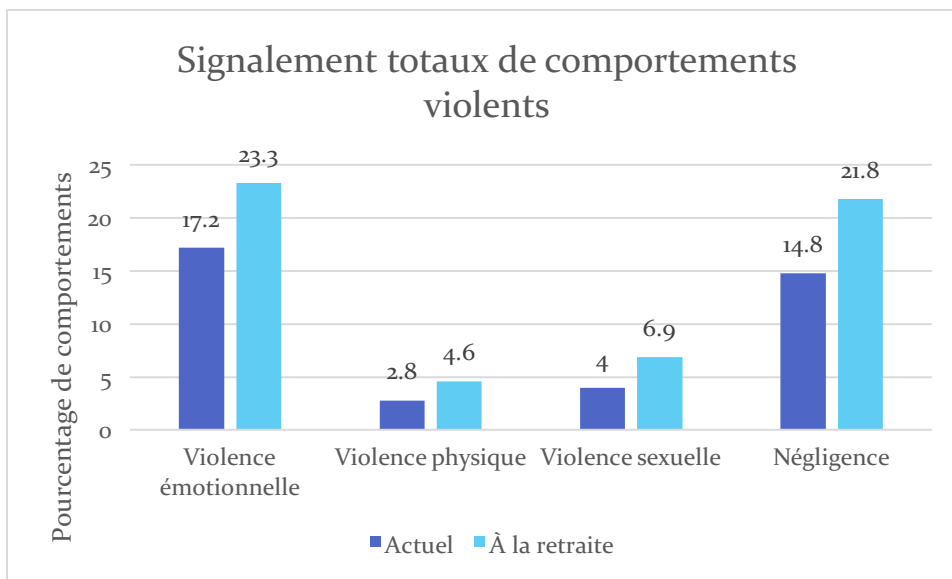
Chose intéressante, un plus grand pourcentage d'athlètes signalent avoir subi au moins un comportement sur toutes les formes de mauvais traitements recensés par rapport aux athlètes actuels.



Signalement par les athlètes actuels et à la retraite d'au moins un comportement néfaste par rapport à chacune des catégories.

2. Pourcentage de comportements néfastes que les athlètes actuels et à la retraite disent avoir subi par rapport à chacune des catégories

En plus d'évaluer le pourcentage d'athlètes qui signalent avoir subi au moins une forme de comportement néfaste dans chacune des catégories, nous avons évalué le pourcentage des comportements subis dans chacune des catégories. En d'autres termes, nous avons fait le total du nombre de fois que les athlètes ont signalé avoir subi chacun des comportements à l'intérieur de chacune des catégories de mauvais traitements à partir du nombre total d'expériences possibles. Cette analyse a permis d'établir des comparaisons entre les formes de mauvais traitements subis et les conclusions à tirer sur les formes de mauvais traitements les plus fréquemment subies. Comme on le montre ci-dessous, la forme de mauvais traitements la plus fréquemment subie est d'ordre psychologique (athlètes actuels : 17 %; athlètes à la retraite : 23 %), suivie de près par la négligence (athlètes actuels : 15 %; athlètes à la retraite : 22 %), tandis qu'on a signalé une incidence nettement moins importante de comportements néfastes au niveau sexuel (athlètes actuels : 4 %; athlètes à la retraite : 7 %) et au niveau de la santé physique (athlètes actuels : 3 %; athlètes à la retraite : 5 %).

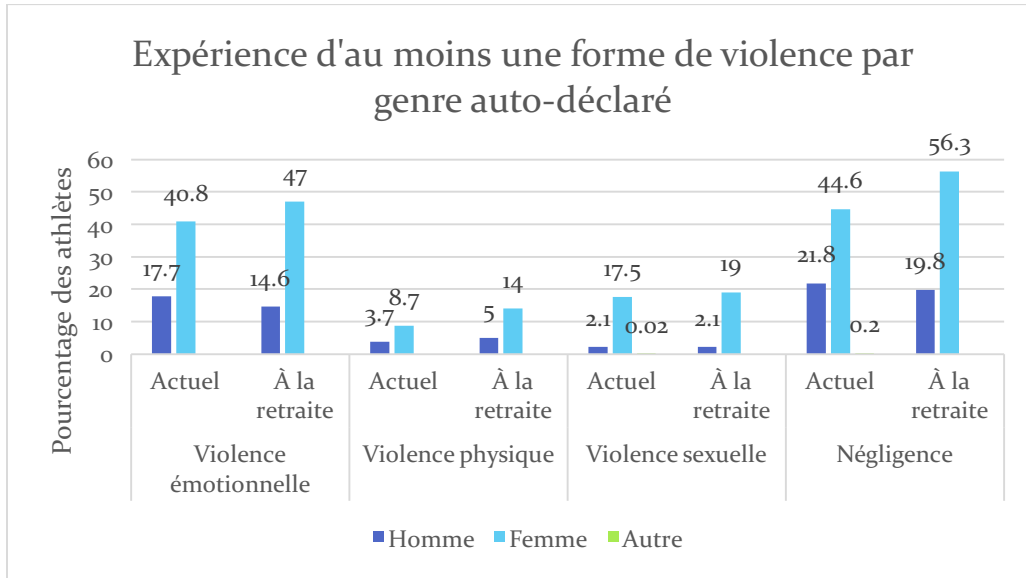


Pourcentage de cas signalés de comportements néfastes

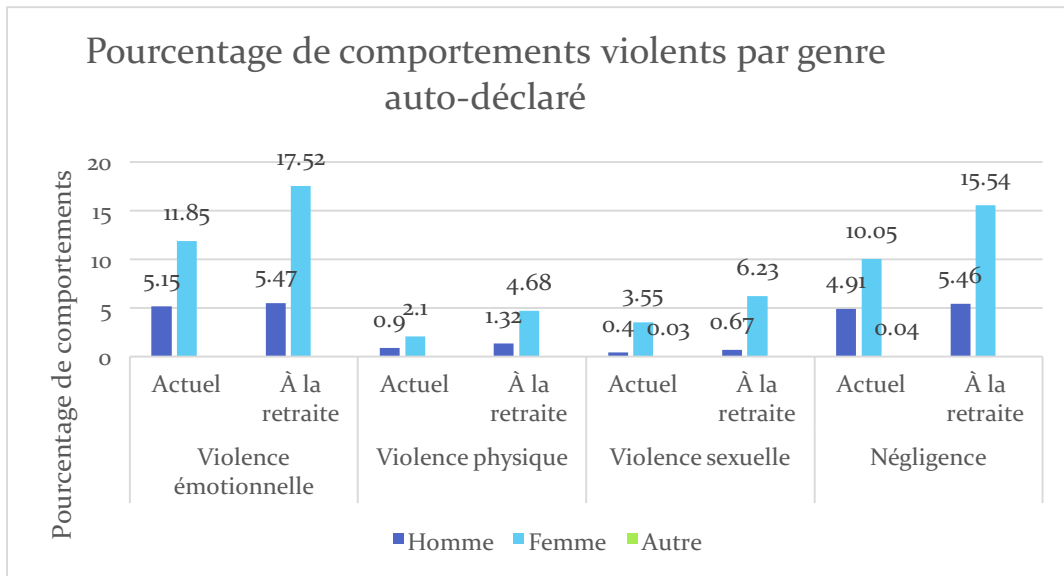
Types de mauvais traitements subis selon le genre auto-déclaré de l'athlète

Le graphique ci-dessous illustre les types de mauvais traitements subis par les athlètes actuels et à la retraite de l'équipe nationale classés selon le genre auto-déclaré. Malgré la nature problématique des catégories binaires en ce qui a trait à l'identité de genre, seulement un répondant n'a pas utilisé les catégories hommes/femmes. Comme le

démontrent clairement les données, un nombre plus élevé de femmes que d'hommes ont subi au moins un comportement dans chacune des catégories de mauvais traitement. Par ailleurs, les valeurs plus élevées chez les femmes correspondent aux athlètes féminins tant actuels que passés comparativement aux athlètes masculins actuels et passés.



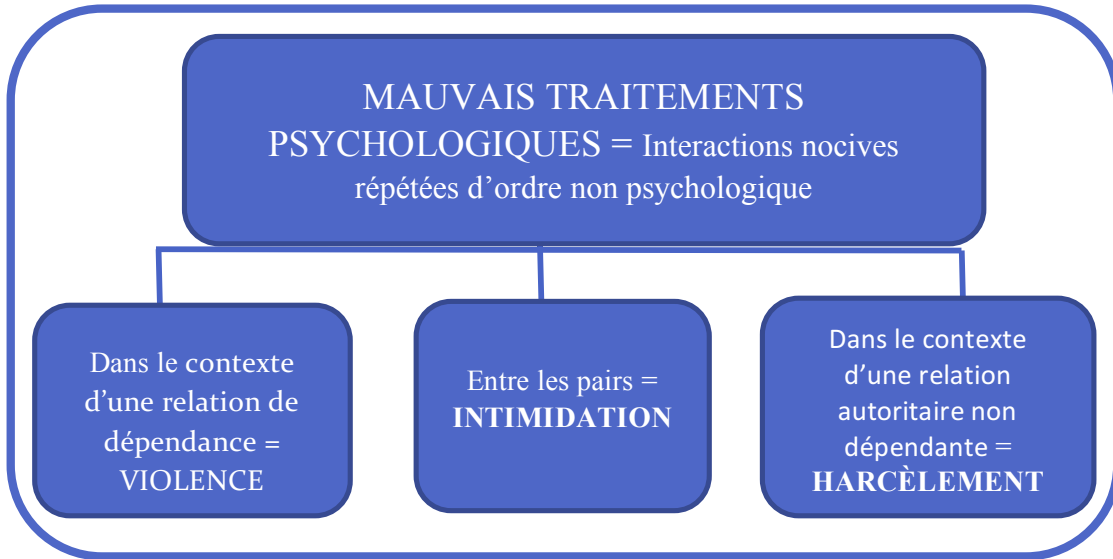
Pourcentage d'athlètes actuels et à la retraite qui ont subi *au moins une* forme de comportement néfaste selon le genre auto-déclaré



Pourcentage de comportements néfastes répartis selon le genre auto-déclaré dans chacune des catégories

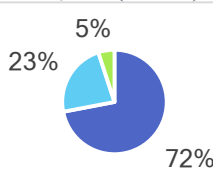
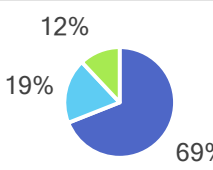
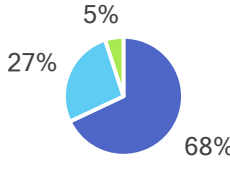
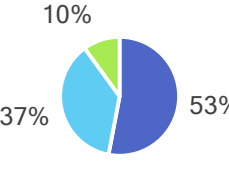
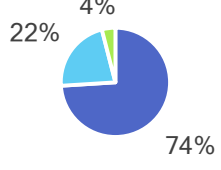
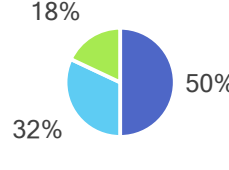
Expériences réparties selon le type de mauvais traitement

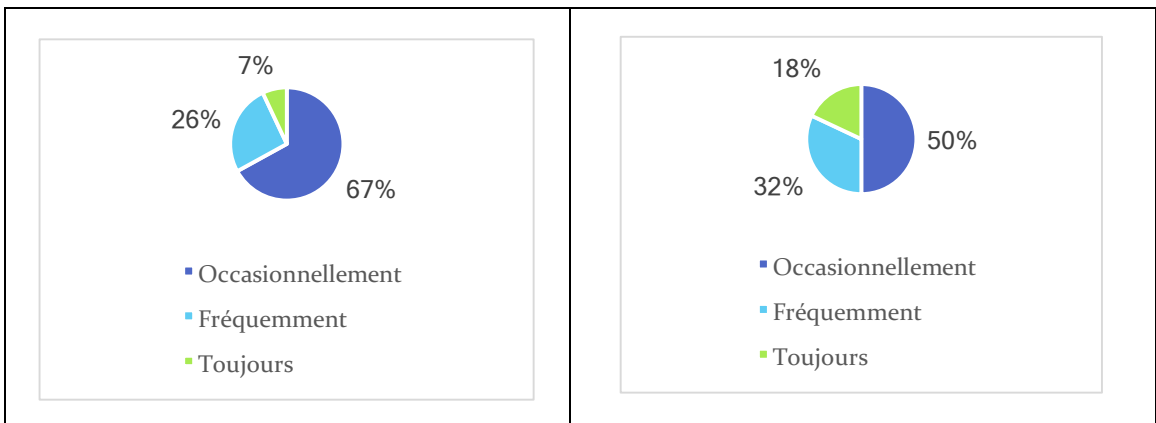
1. Mauvais traitement psychologique



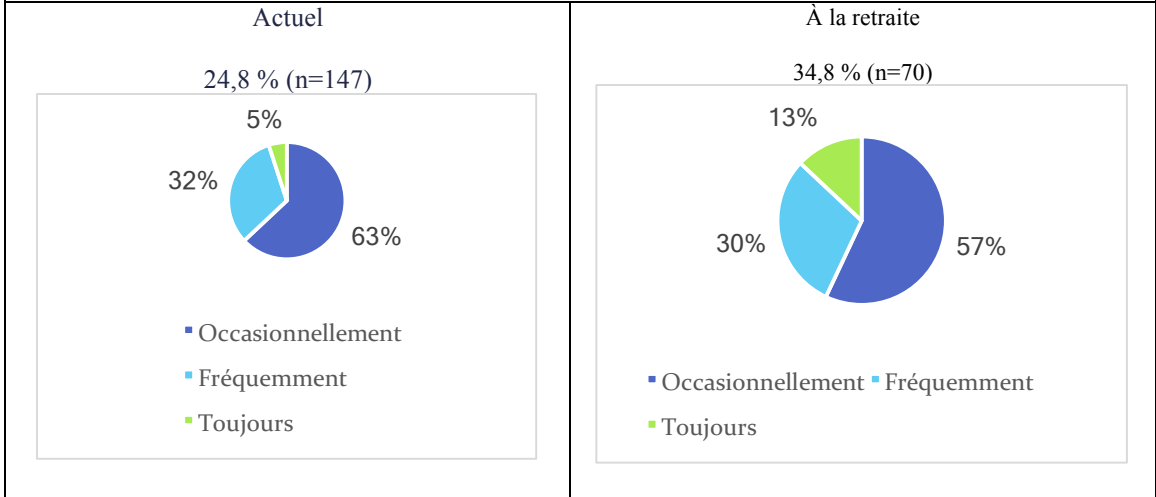
Les graphiques ci-dessous illustrent les pourcentages d'athlètes actuels et à la retraite qui signalent avoir subi les différents comportements associés à la violence psychologique.

On vous a insulté, embarrassé ou humilié	
(n=593/201)	
Actuel	À la retraite
<p>25,5 % (n=151)</p> <p>5% 29% 66%</p> <p>■ Occasionnellement ■ Fréquemment ■ Toujours</p>	<p>34,8 % (n=70)</p> <p>10% 37% 53%</p> <p>■ Occasionnellement ■ Fréquemment ■ Toujours</p>
On a crié après vous d'une façon fâchée ou critique	
(n=594/202)	
Actuel	À la retraite

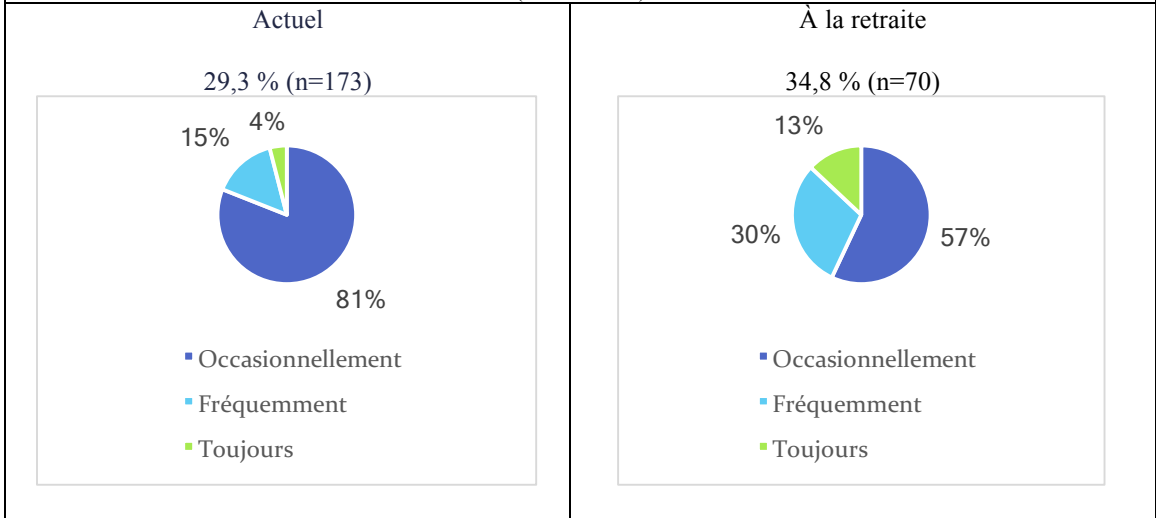
<p>31,3 % (n=186)</p>  <p>■ Occasionnellement ■ Fréquemment ■ Toujours</p>	<p>39,1 % (n=79)</p>  <p>■ Occasionnellement ■ Fréquemment ■ Toujours</p>
<p>On vous a critiqué de façon négative pour votre poids ou corps (n=596/202)</p>	
<p>Actuel</p> <p>17,8 % (n=106)</p>  <p>■ Occasionnellement ■ Fréquemment ■ Toujours</p>	<p>À la retraite</p> <p>39,1 % (n=79)</p>  <p>■ Occasionnellement ■ Fréquemment ■ Toujours</p>
<p>On vous a critiqué comme personne quand votre performance était inférieure à la normale (n=594/202)</p>	
<p>Actuel</p> <p>21,5 % (n=128)</p>  <p>■ Occasionnellement ■ Fréquemment ■ Toujours</p>	<p>À la retraite</p> <p>30,7 % (n=62)</p>  <p>■ Occasionnellement ■ Fréquemment ■ Toujours</p>
<p>On vous a insulté ou autrement offensé (n=596/202)</p>	
<p>Actuel</p> <p>14,8 % (n=88)</p>	<p>À la retraite</p> <p>24,8 % (n=50)</p>



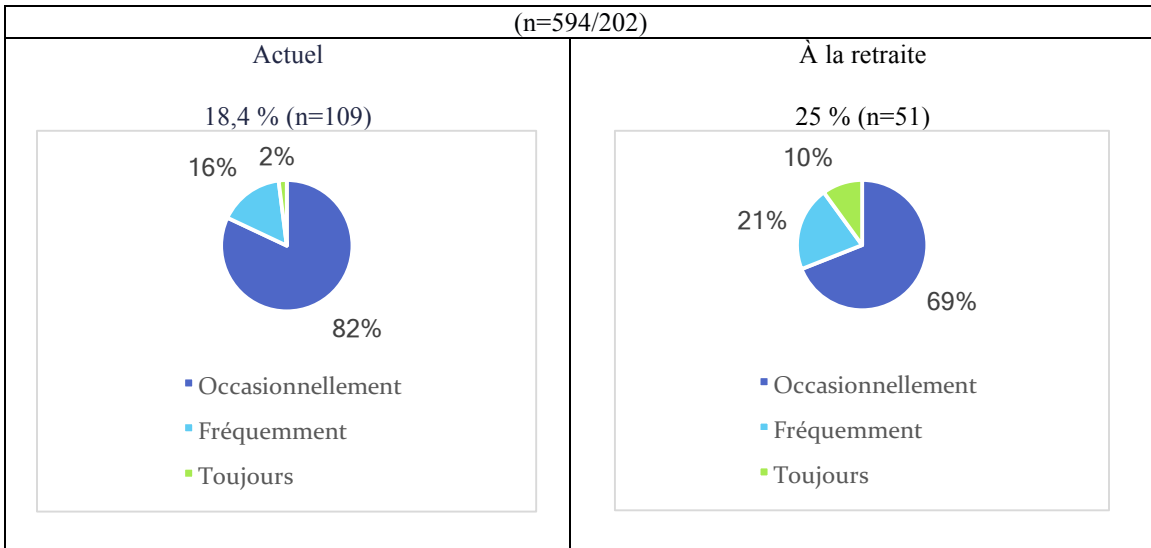
On vous a intentionnellement ignoré à cause d'une mauvaise performance à l'entraînement ou en compétition
(n=593/201)



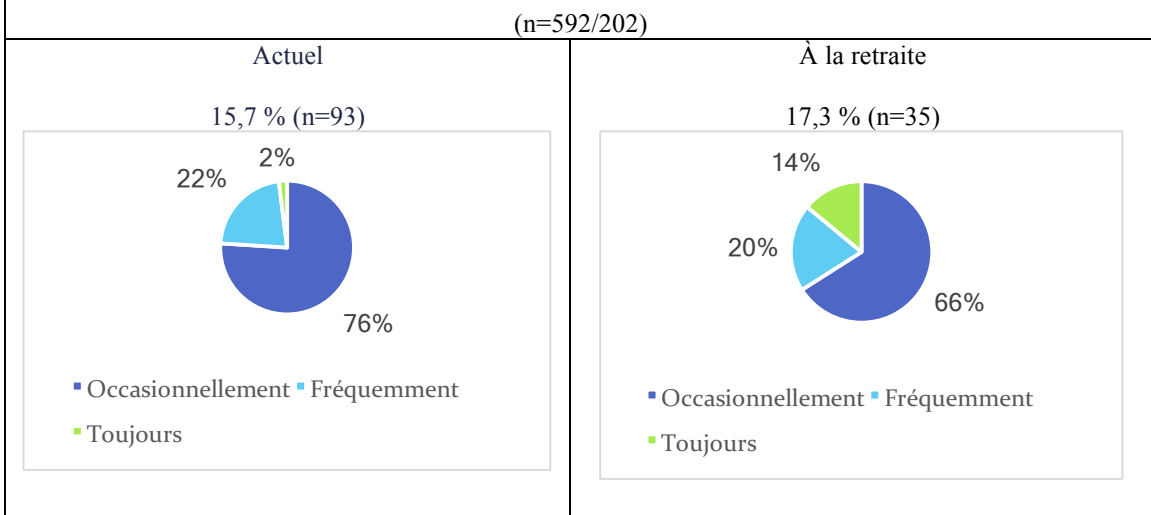
Des gens ont répandu des rumeurs ou ont dit des mensonges à propos de vous
(n=591/202)



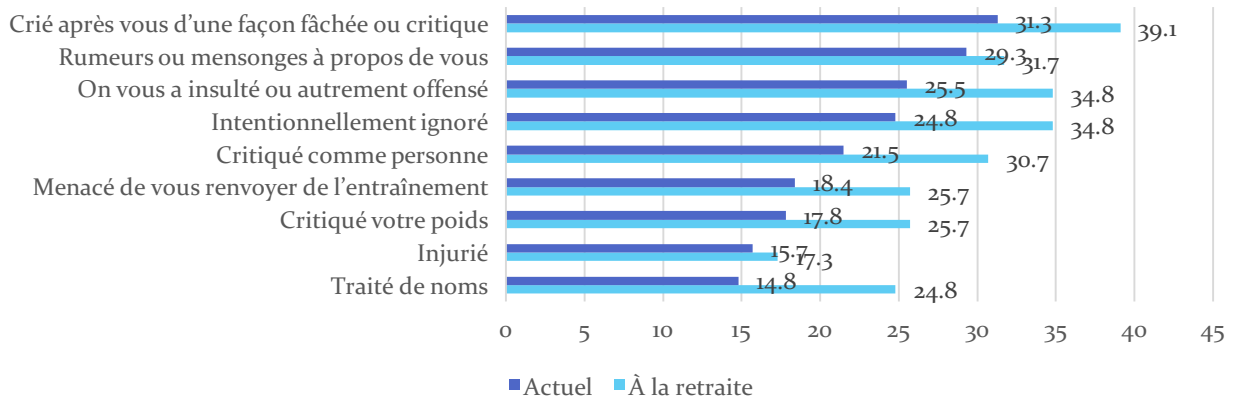
On vous a menacé de vous renvoyer de l'entraînement ou de l'équipe



On vous a injurié en raison d'une mauvaise performance

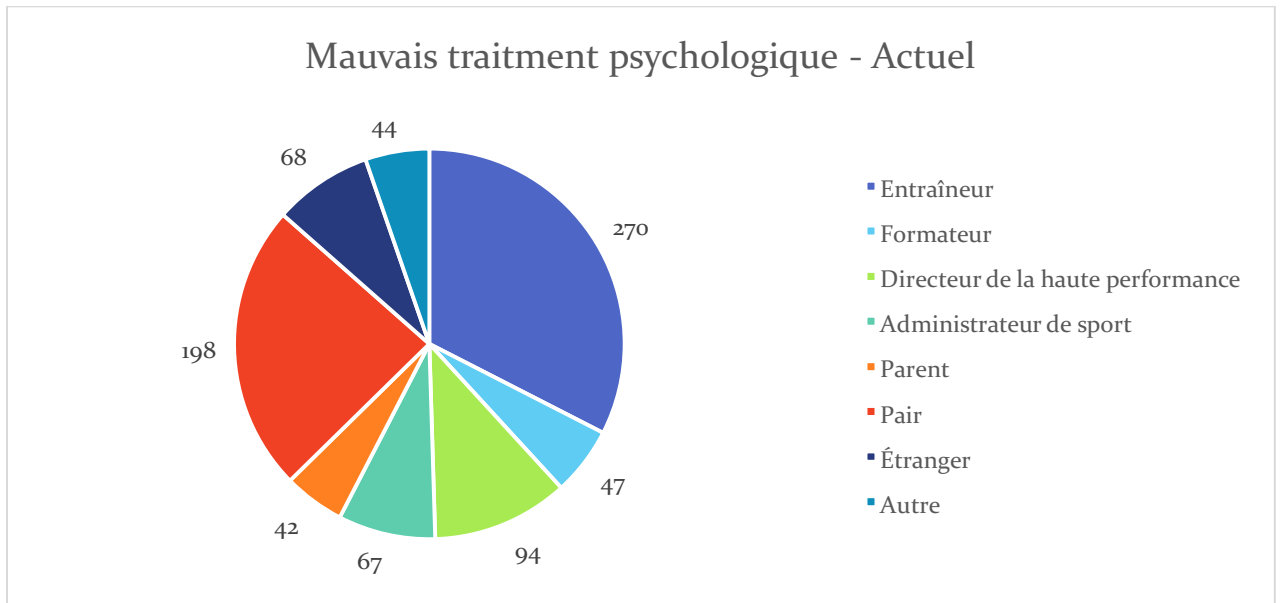


Comportements de violence psychologique les plus fréquemment vécus

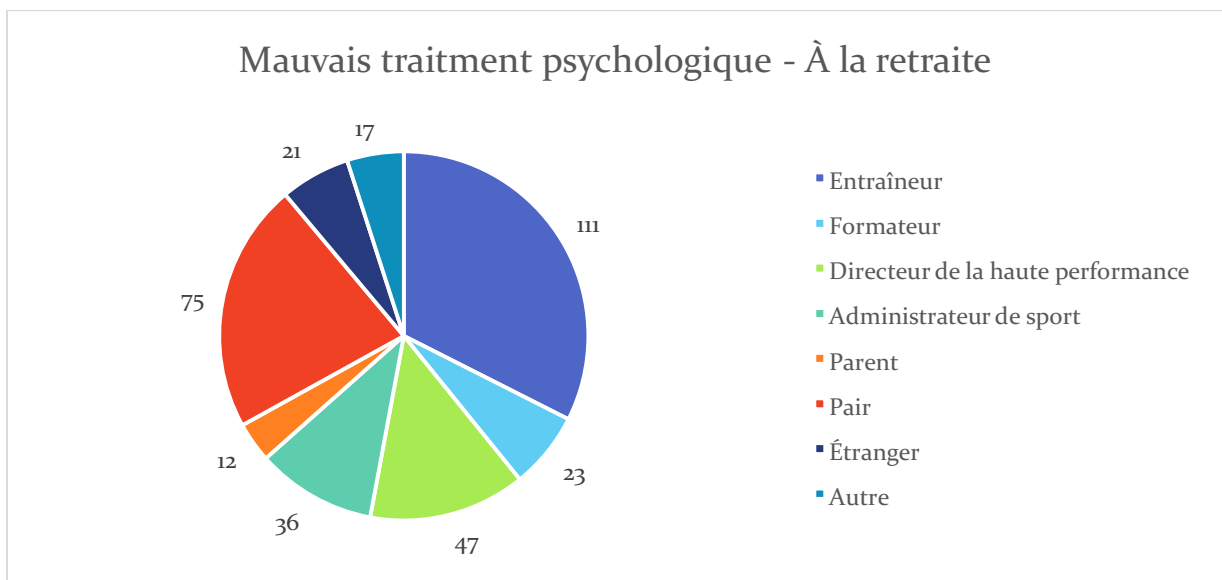


Pourcentage de cas de chacun des comportements néfastes pour le mieux-être psychologique signalés par les athlètes actuels et à la retraite

Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, les athlètes actuels et passés déclarent que la violence psychologique qu'ils ont subie a été perpétrée en grande partie par des entraîneurs, suivis par des pairs.



Signalement par les athlètes actuels des personnes responsables des comportements néfastes pour le mieux-être psychologique



Signalement par les athlètes à la retraite des personnes responsables des comportements néfastes pour le mieux-être psychologique

2. Négligence

Par négligence on entend l'omission de subvenir aux besoins fondamentaux ou de mettre à l'abri du danger ou d'un **danger potentiel**

Les réponses données par les athlètes actuels et à la retraite à chacune des questions qui relèvent de la catégorie de la négligence sont reprises dans les graphiques ci-dessous.

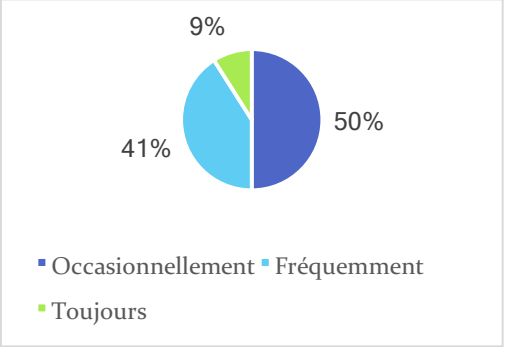
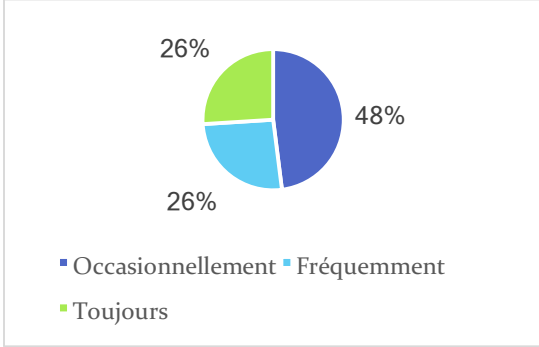
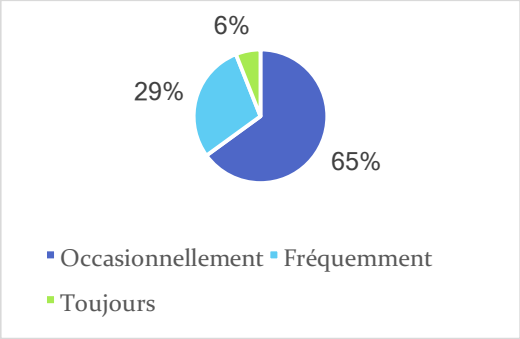
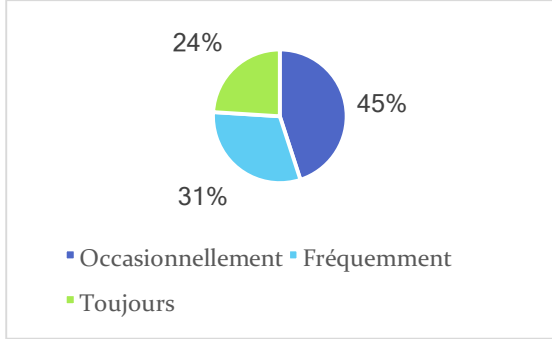
Les athlètes actuels et à la retraite ont subi différents types de comportements qui relèvent de la catégorie de la négligence. L'expérience la plus fréquemment signalée par les athlètes actuels (47,5 %) et les athlètes à la retraite (63,7 %) correspond à la notion que les athlètes sont *en général* soumis à un traitement inéquitable. Parmi les répondants, 23 % et 35 % signalent respectivement avoir « fréquemment » vécu ces expériences. Bien que cette question particulière n'interroge pas sur les motifs ayant donné aux athlètes l'impression de ne pas être traités de façon équitable, on peut en déduire que les différentes raisons, allant de l'habileté sportive ou du potentiel sportif à la discrimination, pourraient orienter les réponses des athlètes. Les commentaires de nature qualitative présentés plus loin dans ce document viennent aussi orienter les justifications possibles.

La deuxième expérience la plus fréquemment signalée fait suite à la question au sujet des cas où l'on force l'athlète à s'entraîner/jouer/faire de la compétition quand il est blessé ou épuisé ou que c'est ce qu'on attend de lui; 26,3 % des athlètes actuels et 41,5 % des athlètes à la retraite signalent avoir vécu ces expériences. Parmi les répondants, 5,3 % et 16,9 % déclarent respectivement avoir « fréquemment » vécu ces expériences.

Pour faire suite à la question au sujet des cas où l'on encourage l'athlète à sacrifier son éducation ou sa carrière pour son sport, 25 % des athlètes actuels et 35 % des athlètes à la retraite disent avoir vécu cette expérience, tandis que 9 % des athlètes actuels et 26 % des athlètes à la retraite signalent avoir « fréquemment » vécu cette expérience.

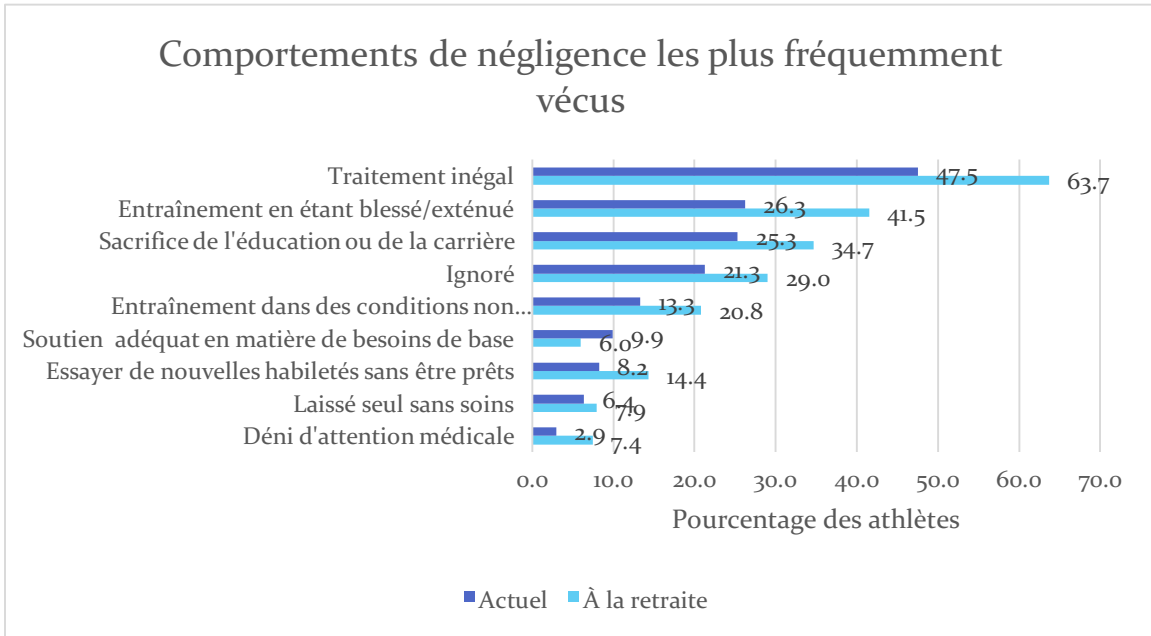
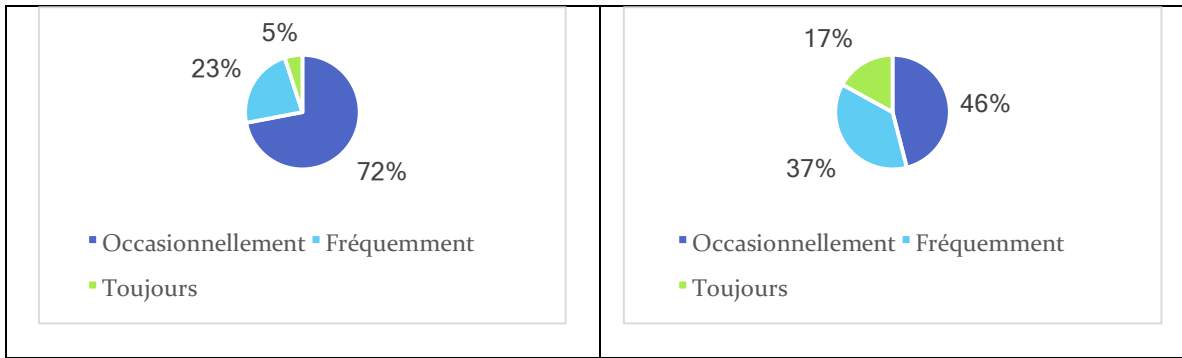
Les graphiques ci-dessous montrent les pourcentages d'athlètes actuels et à la retraite qui disent avoir subi les différents comportements associés à la négligence.

On vous a encouragé à sacrifier votre éducation et votre carrière pour votre sport	
(n=598/202)	
Actuel	À la retraite

<p>25,3 % (n=151)</p>  <p> ■ Occasionnellement ■ Fréquentement ■ Toujours </p>	<p>34,7 % (n=70)</p>  <p> ■ Occasionnellement ■ Fréquentement ■ Toujours </p>
<p align="center">On vous a poussé à essayer de nouvelles compétences avant d'être prêt (n=597/202)</p>	
<p align="center">Actuel 8,2 % (n=49)</p>  <p> ■ Occasionnellement ■ Fréquentement ■ Toujours </p>	<p align="center">À la retraite 14,4 % (n=29)</p>  <p> ■ Occasionnellement ■ Fréquentement ■ Toujours </p>
<p align="center">En général, vous vous sentez ignoré (n=597/200)</p>	
<p align="center">Actuel 21,3 % (n=127)</p>	<p align="center">À la retraite 29 % (n=58)</p>

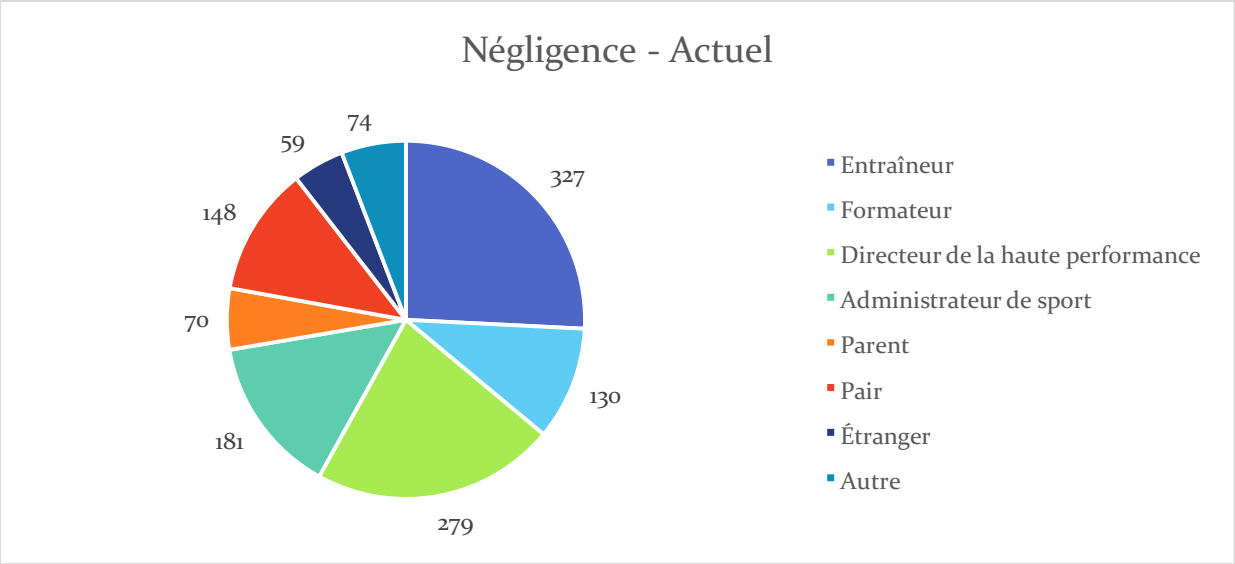
<p>16% 32% 52%</p> <ul style="list-style-type: none"> Occasionnellement Fréquentement Toujours 	<p>21% 14% 65%</p> <ul style="list-style-type: none"> Occasionnellement Fréquentement Toujours
<p align="center">On vous a forcé à vous entraîner ou à faire de la compétition dans des conditions dangereuses ou c'est ce qu'on attendait de vous</p> <p align="center">(n=600/202)</p>	
<p align="center">Actuel</p> <p align="center">13,3 % (n=78)</p> <p>20% 1% 79%</p> <ul style="list-style-type: none"> Occasionnellement Fréquentement Toujours 	<p align="center">À la retraite</p> <p align="center">20,8 % (n=42)</p> <p>12% 26% 62%</p> <ul style="list-style-type: none"> Occasionnellement Fréquentement Toujours
<p align="center">Vous sentez que les athlètes sont en général traités de façon équitable</p> <p align="center">(n=600/201)</p>	
<p align="center">Actuel</p> <p align="center">47,5 % (n=285)</p> <p>23% 34% 43%</p> <ul style="list-style-type: none"> Occasionnellement Fréquentement Toujours 	<p align="center">À la retraite</p> <p align="center">63 % (n=218)</p> <p>35% 21% 44%</p> <ul style="list-style-type: none"> Occasionnellement Fréquentement Toujours

<p>Vous n'avez pas reçu de soutien adéquat pour vos besoins essentiels (p. ex., nourriture, sommeil, utilisation des toilettes et occasions de vous doucher ou baigner)</p> <p>(n=595/201)</p>	
<p>Actuel</p> <p>9 % (n=53)</p>	<p>À la retraite</p> <p>6 % (n=12)</p>
<p>40% 33% 27%</p> <p>■ Occasionnellement ■ Fréquemment ■ Toujours</p>	<p>50% 33% 17%</p> <p>■ Occasionnellement ■ Fréquemment ■ Toujours</p>
<p>On vous a laissé seul sans soin</p> <p>(n=595/202)</p>	
<p>Actuel</p> <p>6,4 % (n=38)</p>	<p>À la retraite</p> <p>7,9 % (n=16)</p>
<p>6% 22% 72%</p> <p>■ Occasionnellement ■ Fréquemment ■ Toujours</p>	<p>6% 50% 44%</p> <p>■ Occasionnellement ■ Fréquemment ■ Toujours</p>
<p>On vous a forcé à vous entraîner / à jouer / à faire de la compétition quand vous étiez blessé ou épuisé ou c'est ce qu'on attendait de vous</p> <p>(n=594/200)</p>	
<p>Actuel</p> <p>26,3 % (n= 156)</p>	<p>À la retraite</p> <p>41,5 % (n=83)</p>

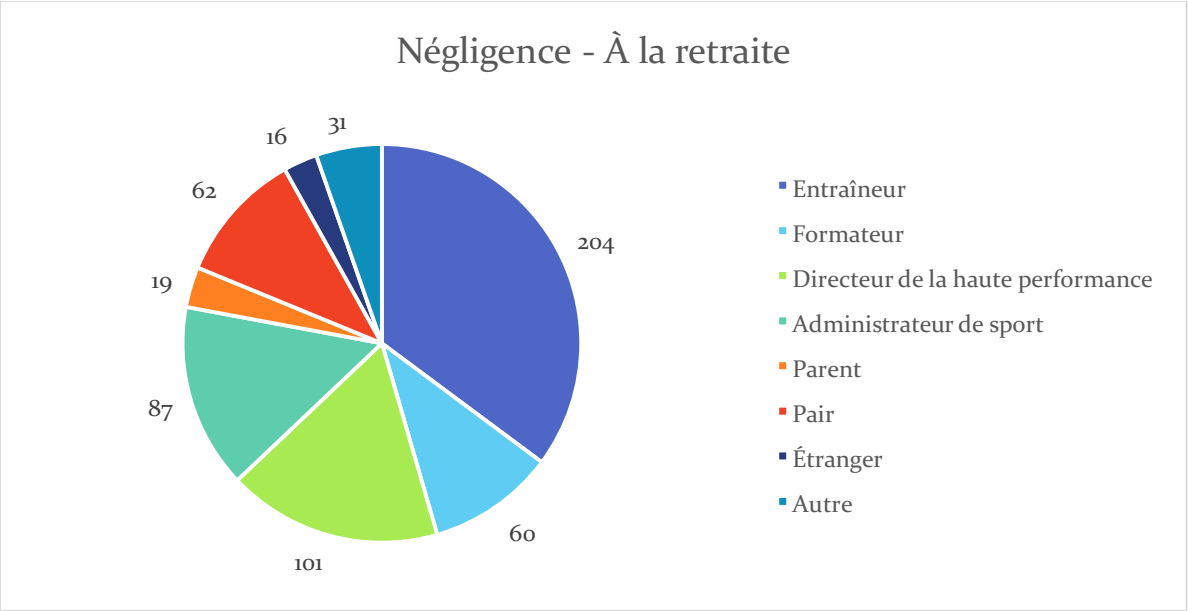


Comportements négligents les plus fréquemment subis par les athlètes actuels et à la retraite

On a aussi demandé aux athlètes de préciser qui était responsable des différents comportements négligents. Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, les athlètes actuels et passés disent que les comportements négligents qu'ils ont subis ont été perpétrés le plus fréquemment par des entraîneurs, suivis par des directeurs de haute performance.

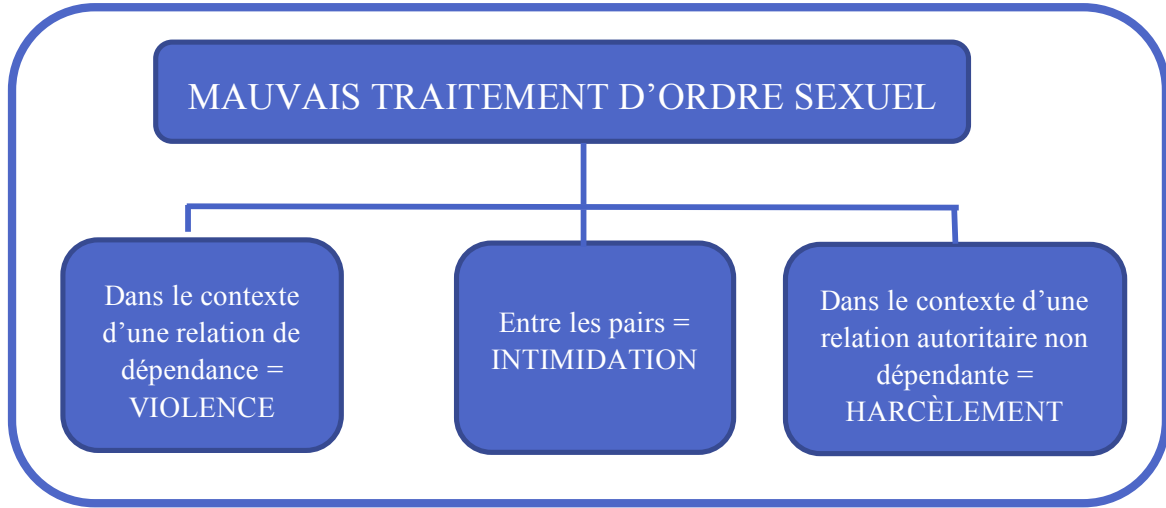


Signalement par les athlètes actuels des personnes responsables des comportements négligents

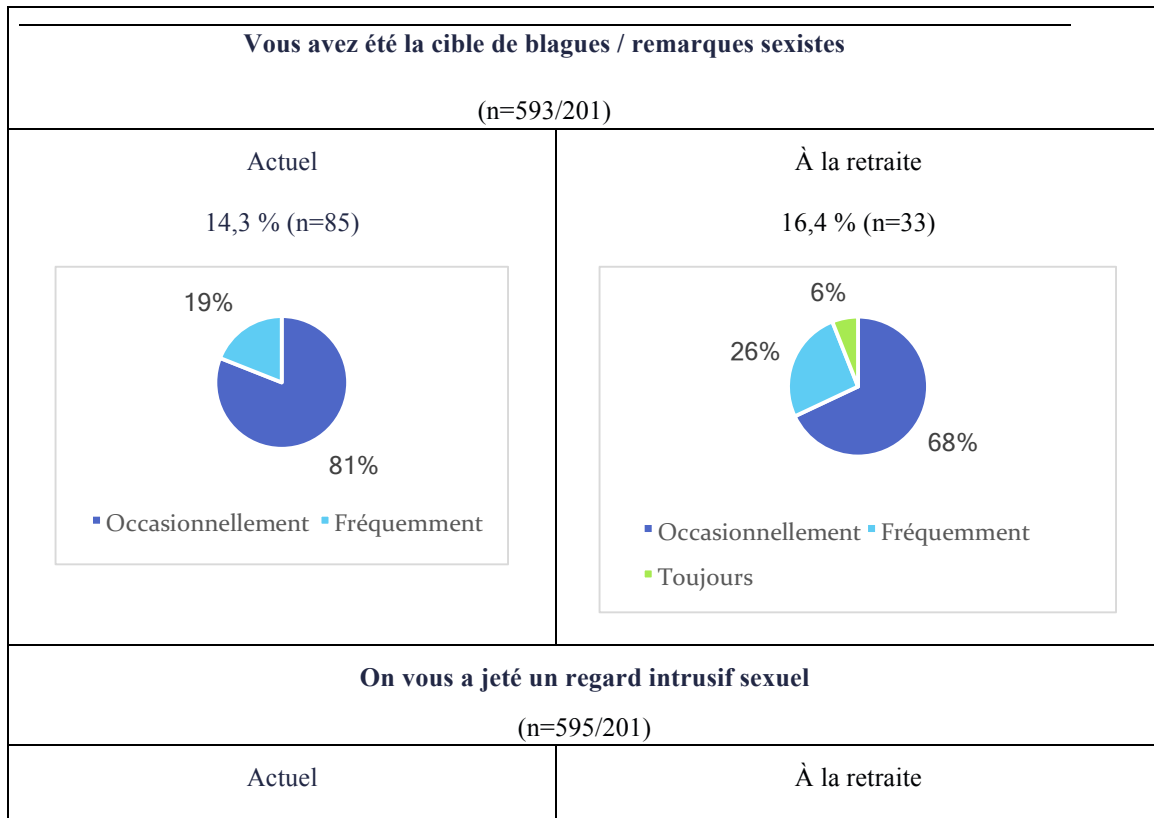


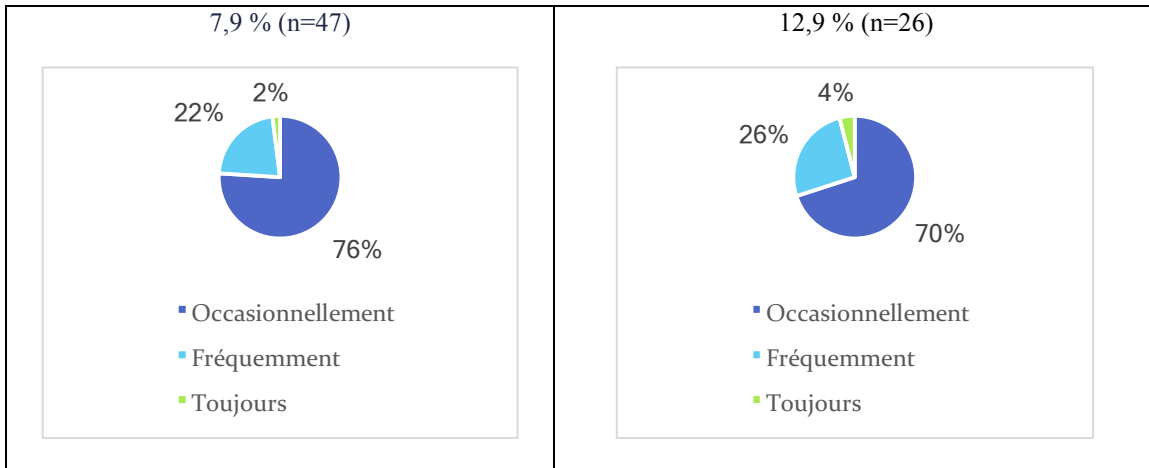
Signalement par les athlètes à la retraite des personnes responsables des comportements négligents

3. MAUVAIS TRAITEMENT D'ORDRE SEXUEL



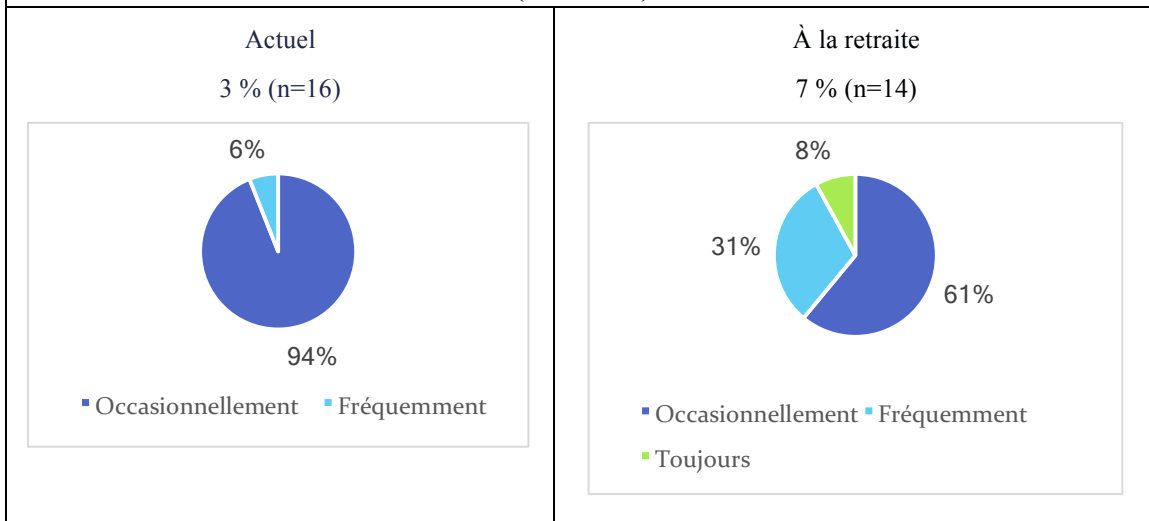
Les graphiques ci-dessous montrent les pourcentages d'athlètes actuels et à la retraite qui disent avoir subi les différents comportements associés aux mauvais traitements d'ordre sexuel.





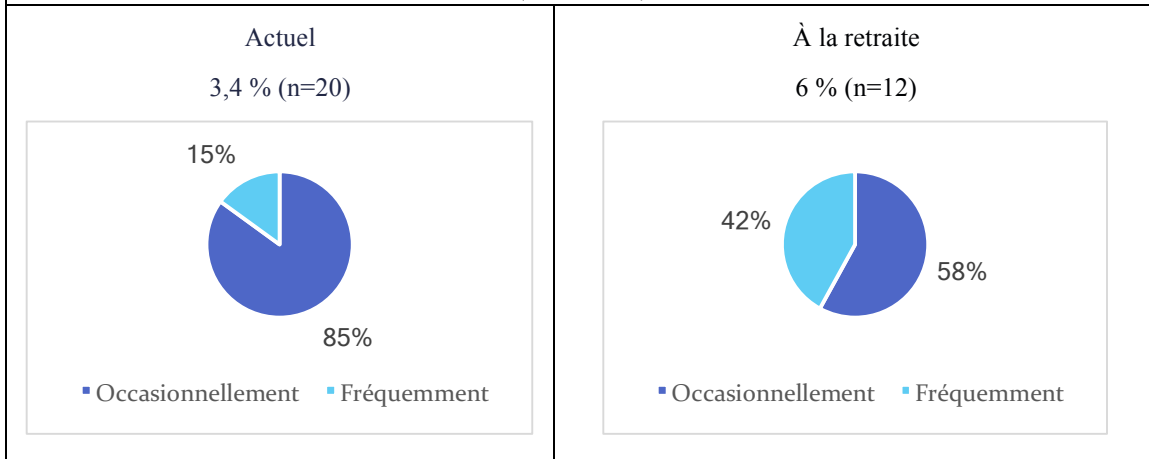
On vous a touché d'une façon inappropriée sur le plan sexuel


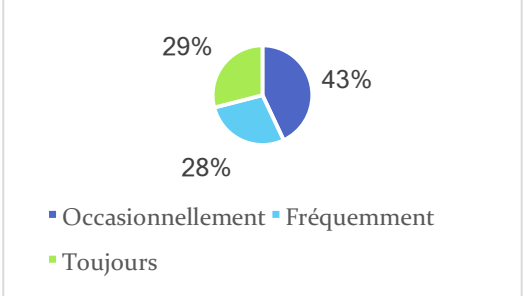
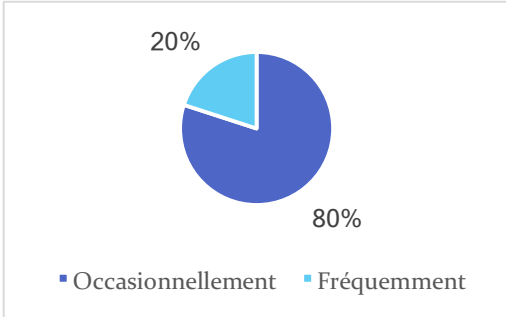
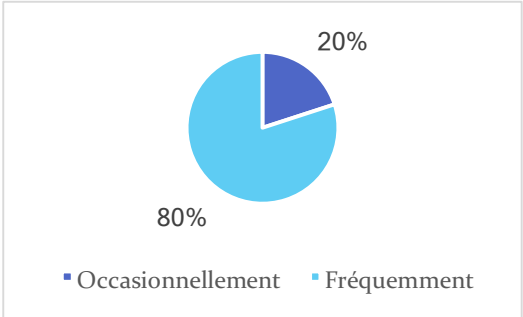
(n=539/201)

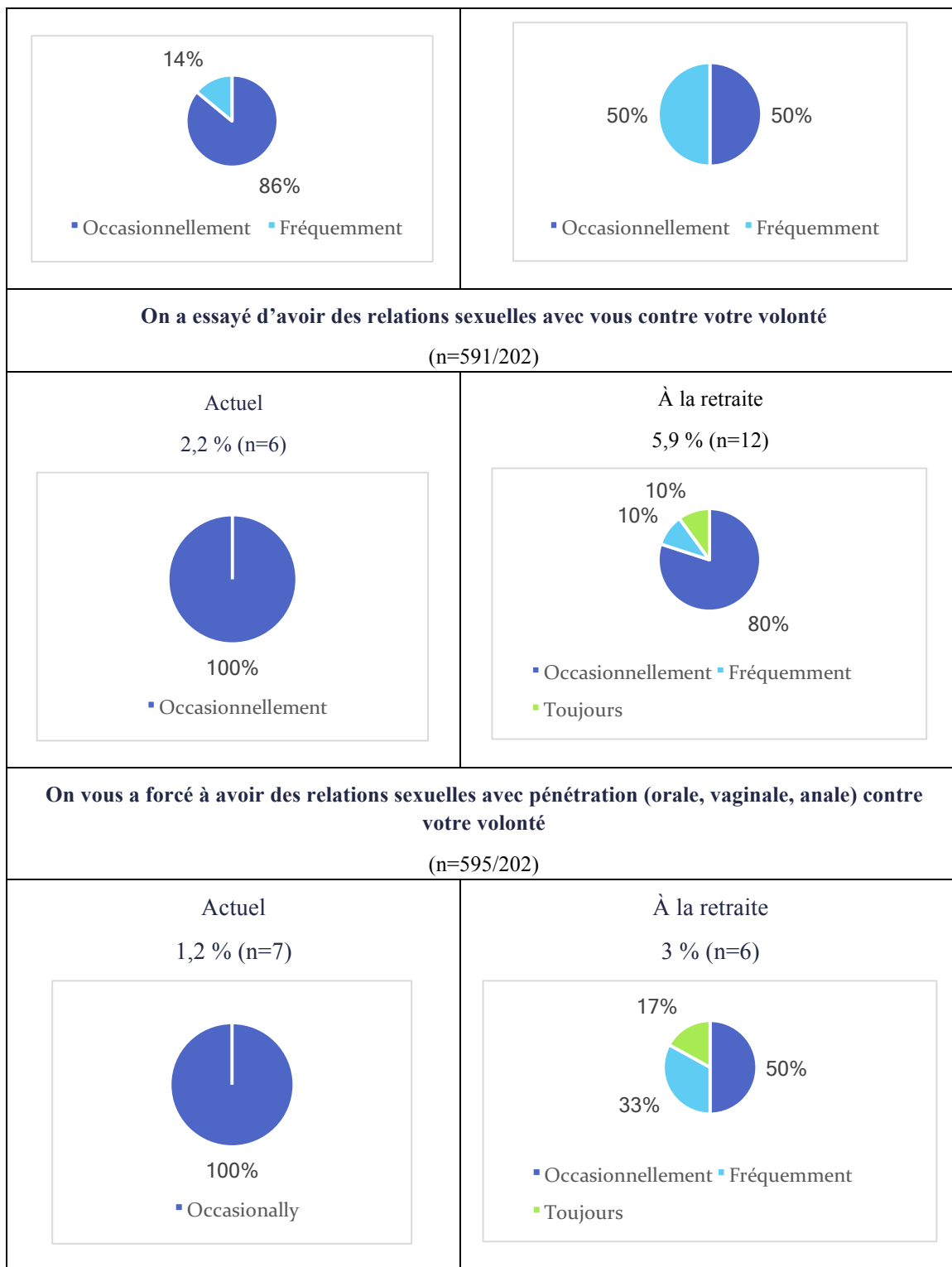


Vous avez reçu des appels, des notes, des courriels, des textos, des photos, des vidéos, (peut-être sur votre portable/Internet) à connotation sexuelle ou qui étaient sexuellement explicites

(n=595/202)

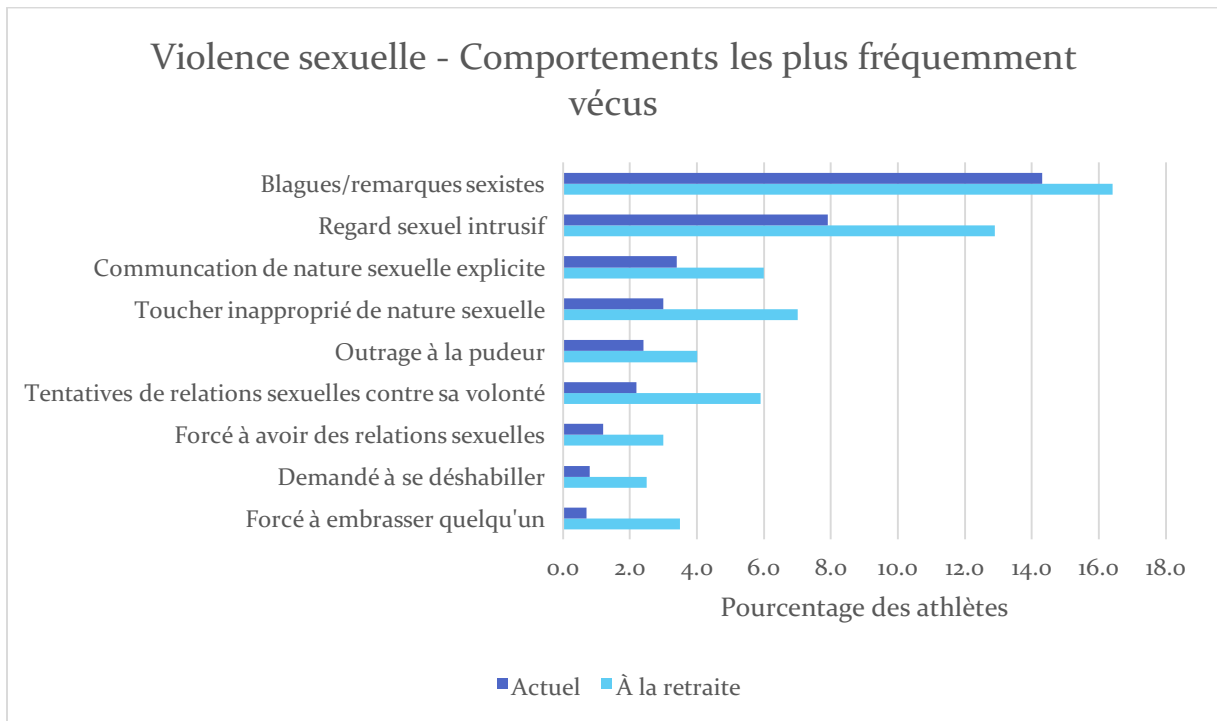


On vous a forcé à embrasser quelqu'un contre votre volonté (n=595/202)	
<p>Actuel 0,7 % (n=4)</p>  <p>100% Occasionnellement</p>	<p>À la retraite 3,5 % (n=7)</p>  <p>43% 28% 29% Occasionnellement Fréquemment Toujours</p>
On vous a demandé de vous déshabiller en adoptant une position sexuellement explicite ou de vous livrer à des actes sexuels devant d'autres personnes (avec ou sans caméra) ou par l'intermédiaire des médias sociaux (n=595/202)	
<p>Actuel 0,8 % (n=5)</p>  <p>20% 80% Occasionnellement Fréquemment</p>	<p>À la retraite 2,5 % (n=5)</p>  <p>20% 80% Occasionnellement Fréquemment</p>
On s'est exhibé devant vous (en votre présence ou sur les médias sociaux) (n=593/202)	
<p>Actuel 2,4 % (n=7)</p>	<p>À la retraite 4 % (n=8)</p>



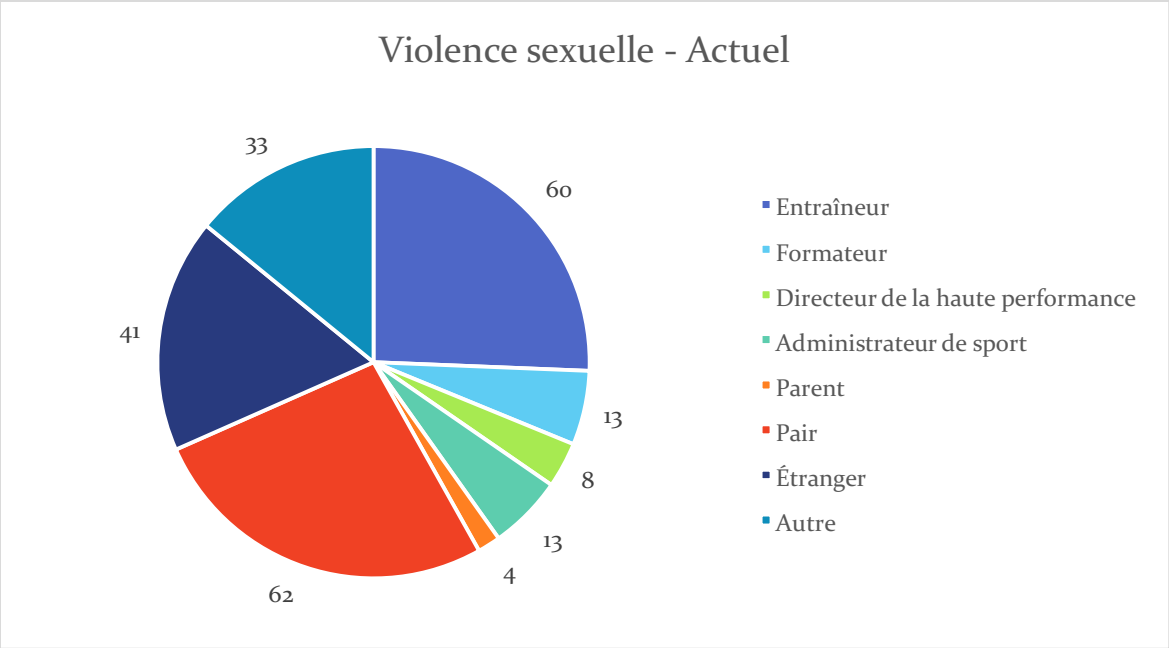
Comme on le voit sur le graphique ci-dessous, les formes de mauvais traitements d'ordre sexuel les plus fréquemment subies par les athlètes actuels regroupent les gestes suivants : blagues/commentaires sexistes (14 %), regards intrusifs sexuels (8 %);

communication sexuellement explicite (3 %); et attouchements inappropriés (3 %). Chez les athlètes à la retraite, les expériences les plus fréquemment signalées se répartissent comme suit : blagues/commentaires sexistes (15 %), regards intrusifs sexuels (13 %); attouchements inappropriés (7 %), communication sexuellement explicite (6 %); et tentative de vous entraîner dans une activité sexuelle contre votre volonté (6 %).

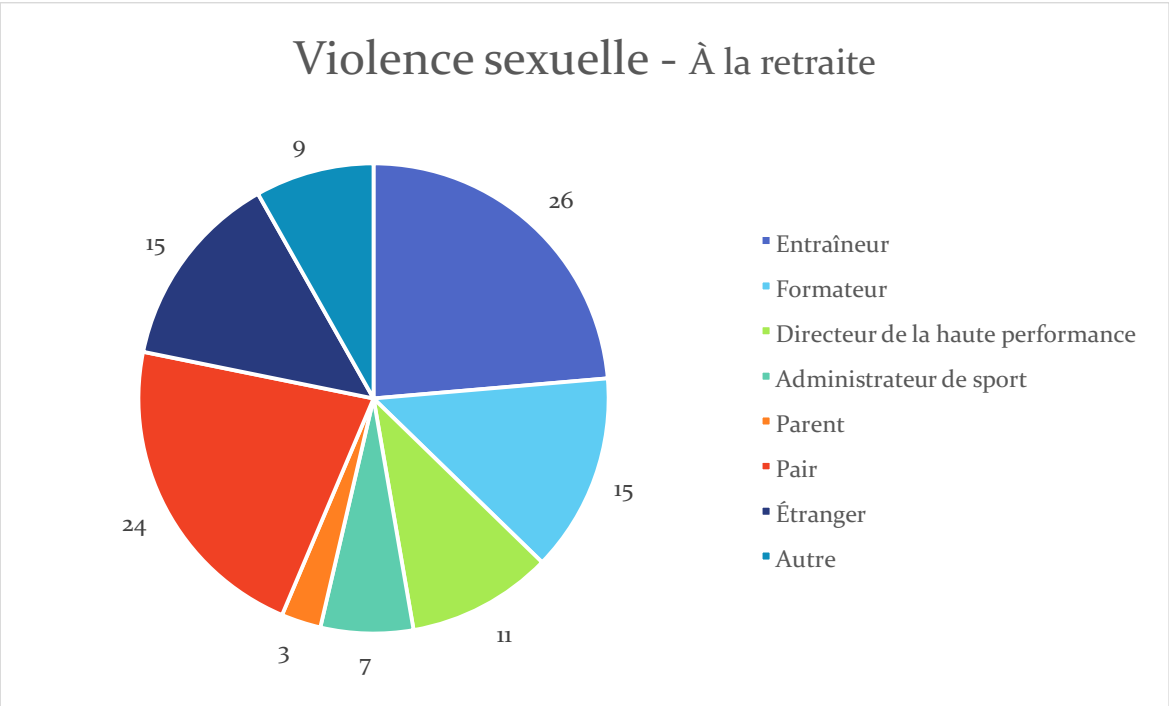


Pourcentage de cas de comportements néfastes au niveau sexuel signalés par les athlètes actuels et à la retraite

Selon les constatations illustrées dans les tableaux ci-dessous, les athlètes actuels et à la retraite déclarent que les comportements les plus néfastes au niveau sexuel ont été perpétrés par des entraîneurs et des pairs. Les athlètes actuels signalent que 60 % des comportements néfastes au niveau sexuel ont été perpétrés par des pairs, tandis que 62 % de ces comportements ont été perpétrés par des entraîneurs. Les athlètes à la retraite disent quant à eux que 26 % et 24 % de ces comportements ont été perpétrés par des entraîneurs et des pairs respectivement.

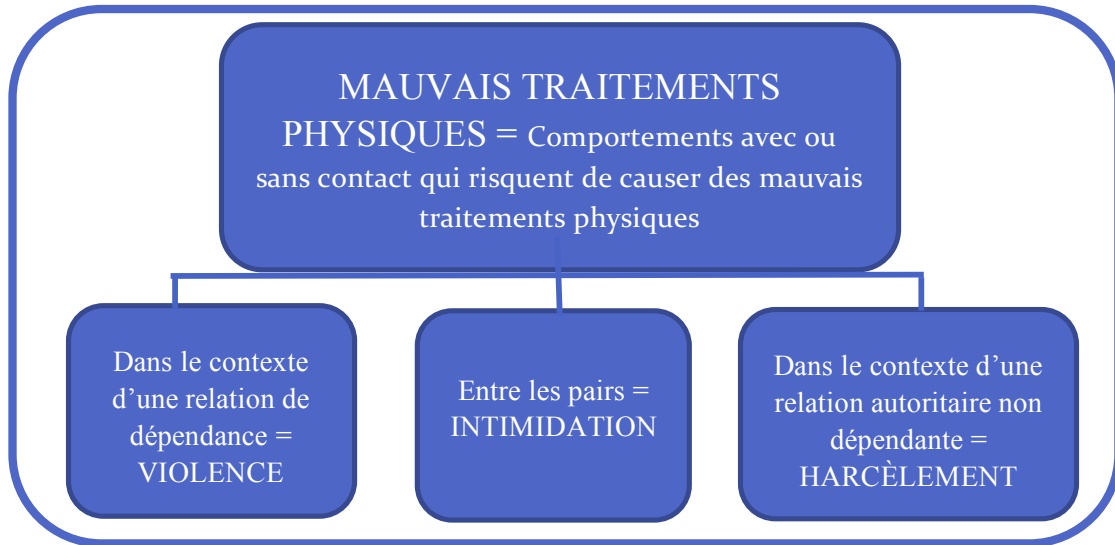


Signalement par les athlètes actuels des personnes qui se sont livrées à des comportements néfastes au niveau sexuel



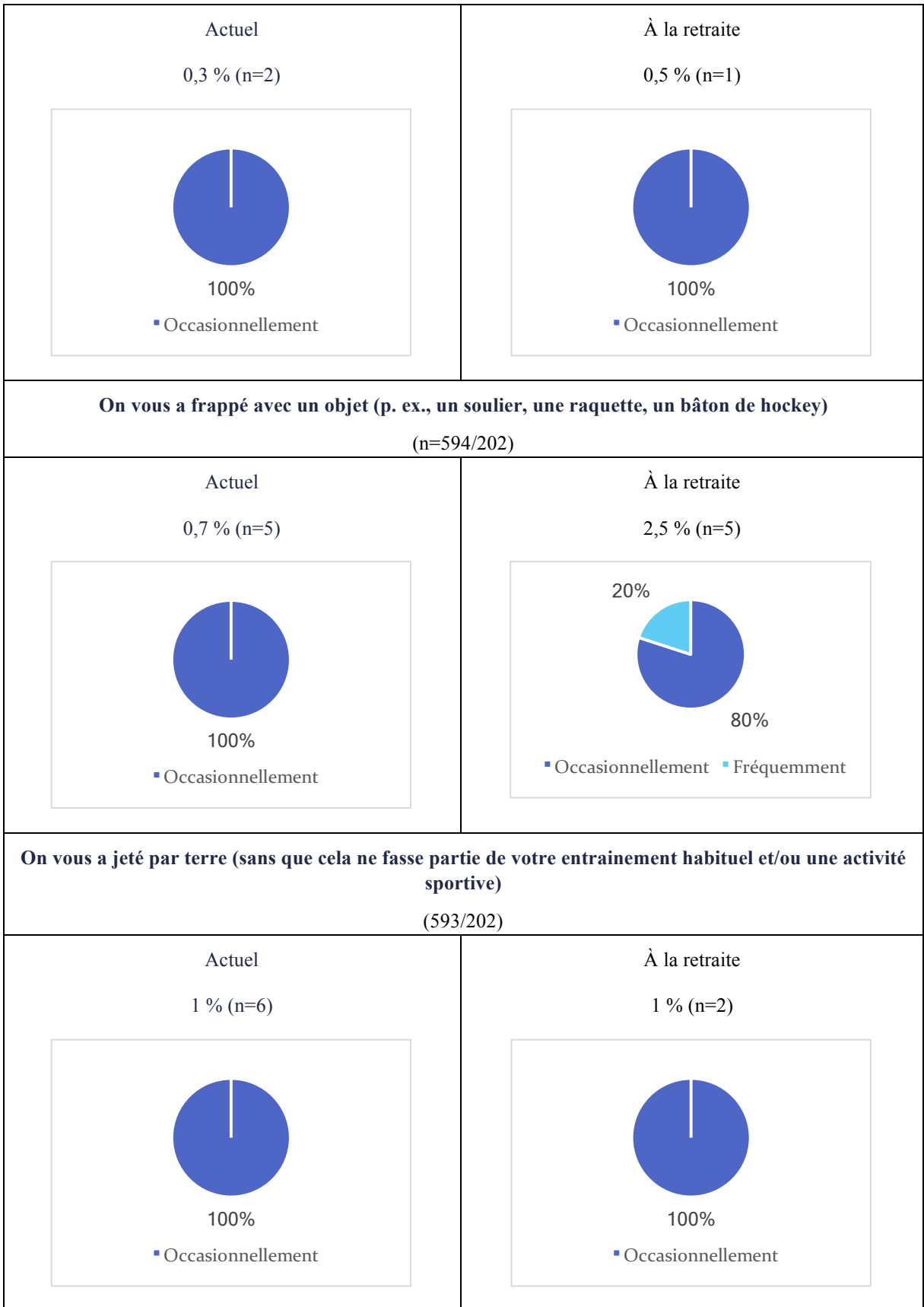
Signalement par les athlètes à la retraite des personnes qui se sont livrées à des comportements néfastes au niveau sexuel

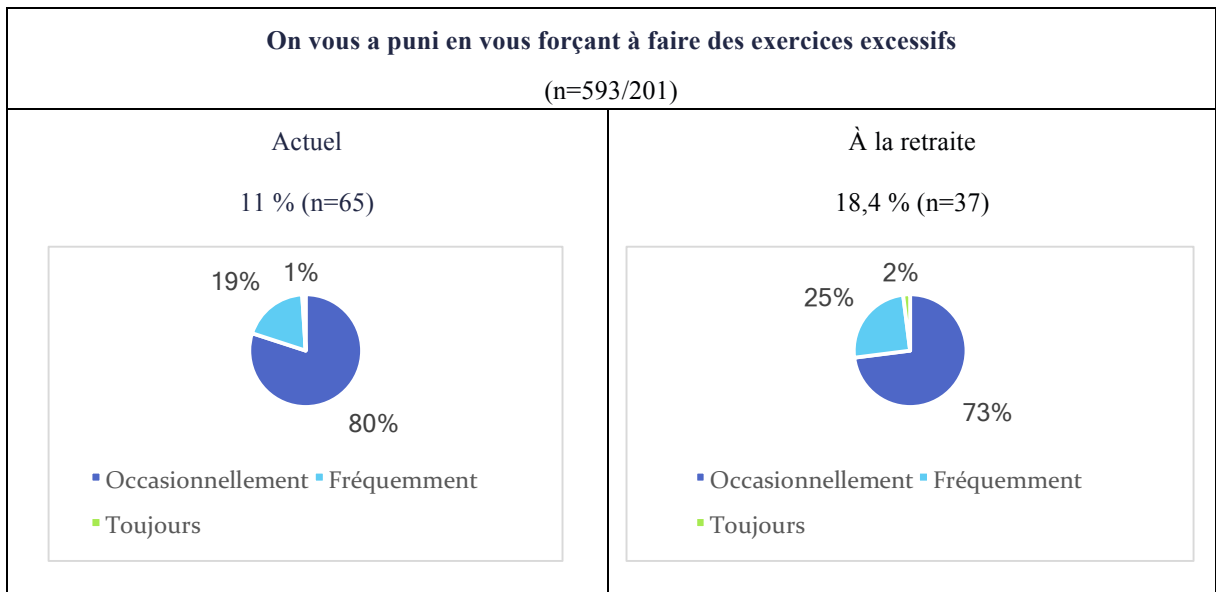
4. Mauvais traitement physique



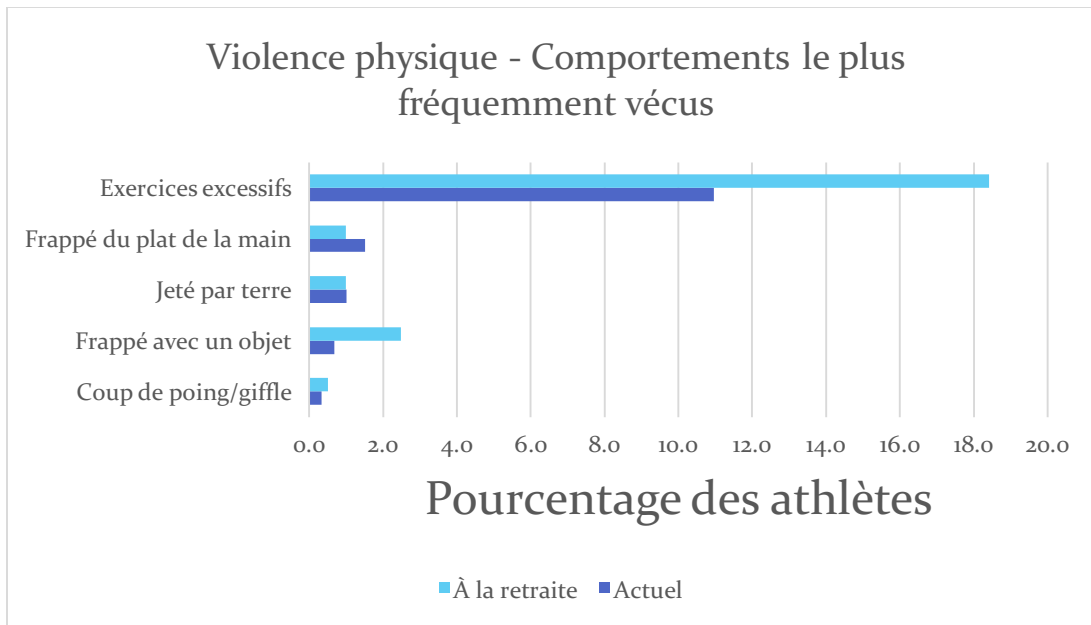
Le tableau ci-dessous présente les pourcentages d'athlètes actuels et à la retraite qui signalent avoir subi les différents comportements associés aux mauvais traitements physiques, joints à la fréquence de ces expériences.

On vous a giflé/frappé avec le plat de la main (n=595/202)	
<p>Actuel 1,5 % (n=9)</p> <p>100% ■ Occasionnellement</p>	<p>À la retraite 1 % (n=2)</p> <p>50% 50% ■ Occasionnellement ■ Fréquemment</p>
On vous a frappé avec un coup de poing (n=594/201)	





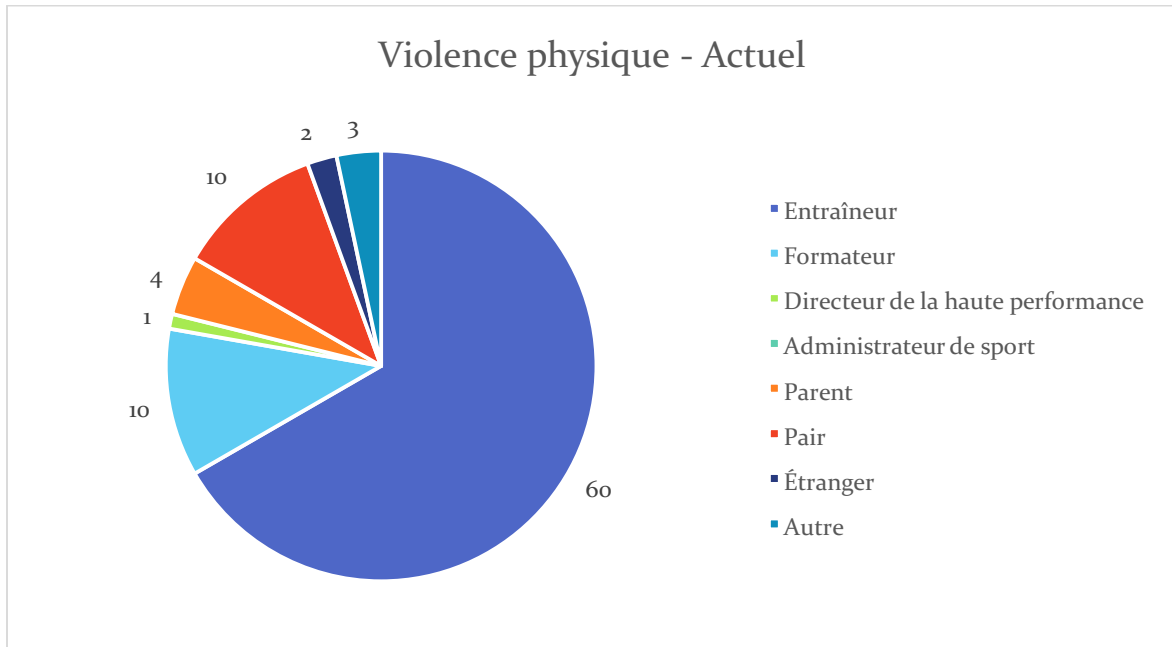
La section ci-dessous présente les pourcentages d'athlètes actuels ou à la retraite qui signalent avoir subi chacun des comportements dans la catégorie des mauvais traitements physiques.



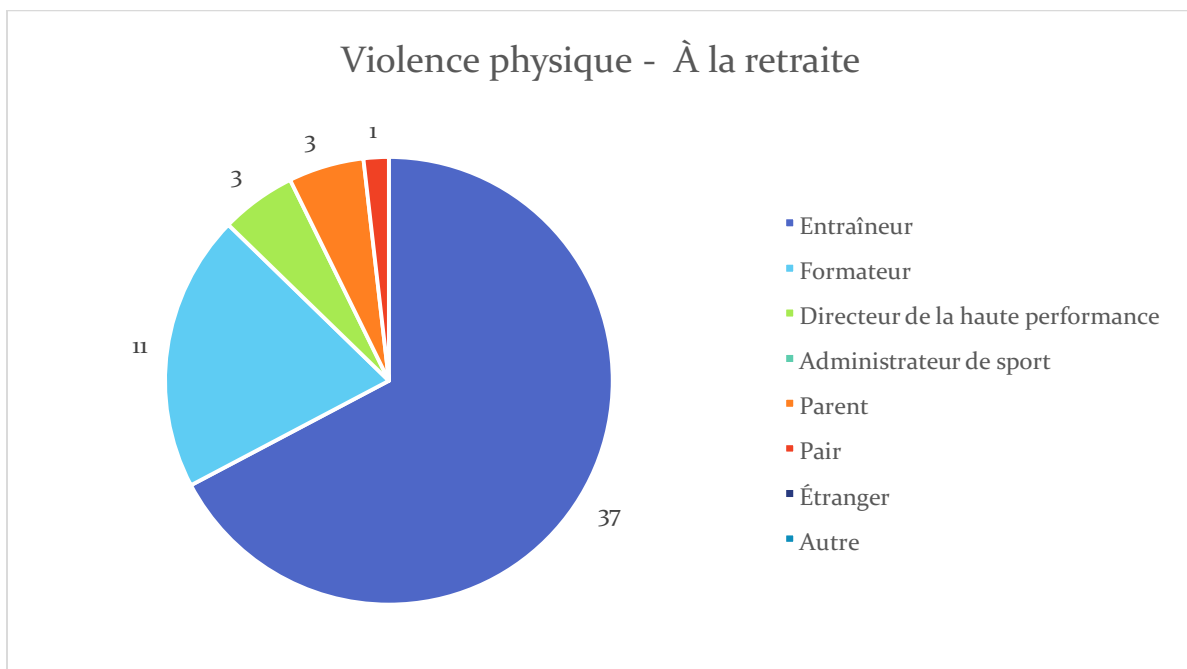
Pourcentage de cas de comportements néfastes pour la santé physique signalés par les athlètes actuels et à la retraite

Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, les athlètes actuels et à la retraite déclarent que les comportements les plus néfastes pour la santé physique qu'ils ont subis ont été perpétrés par des entraîneurs. Ce résultat est logique puisque que le recours à des

exercices excessifs comme mesure disciplinaire constituait le comportement néfaste pour la santé physique le plus fréquemment subi.



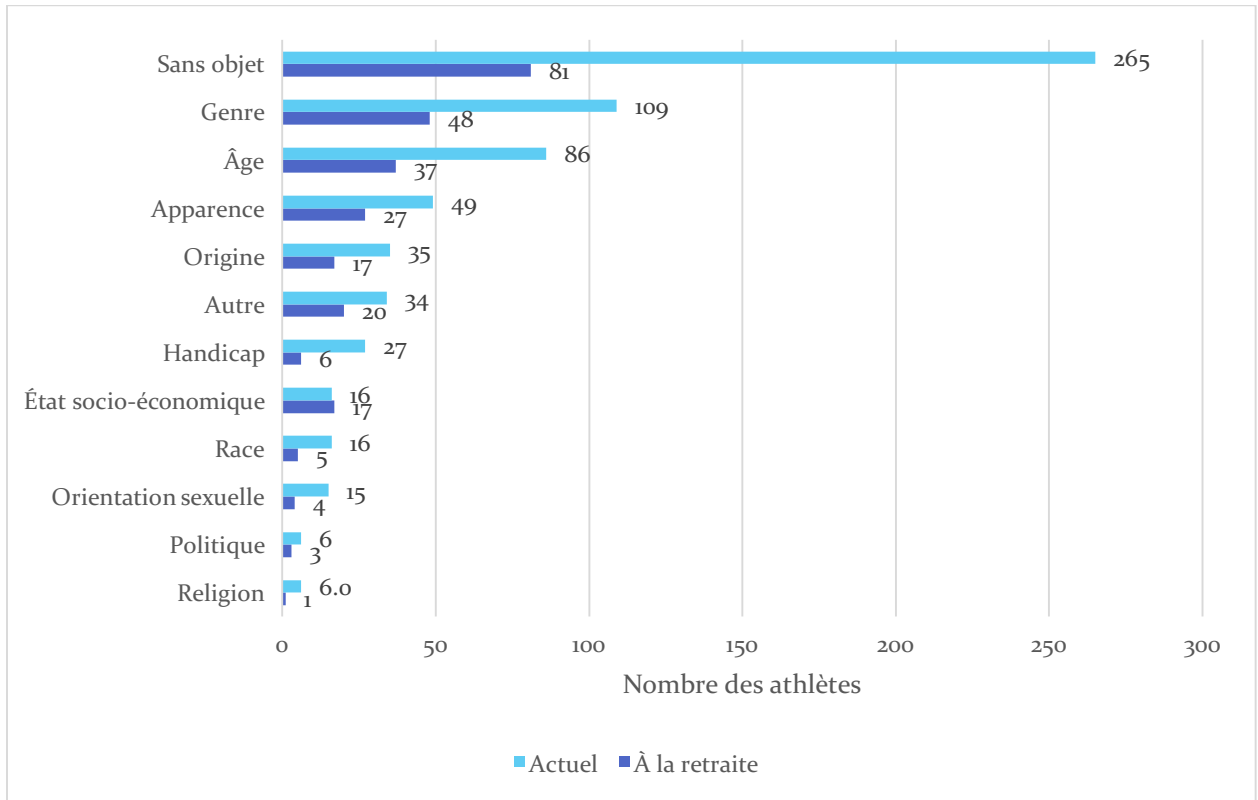
Signalement par les athlètes actuels des personnes qui se sont livrées à des comportements néfastes pour la santé physique



Signalement par les athlètes à la retraite des personnes qui se sont livrées à des comportements néfastes pour la santé physique

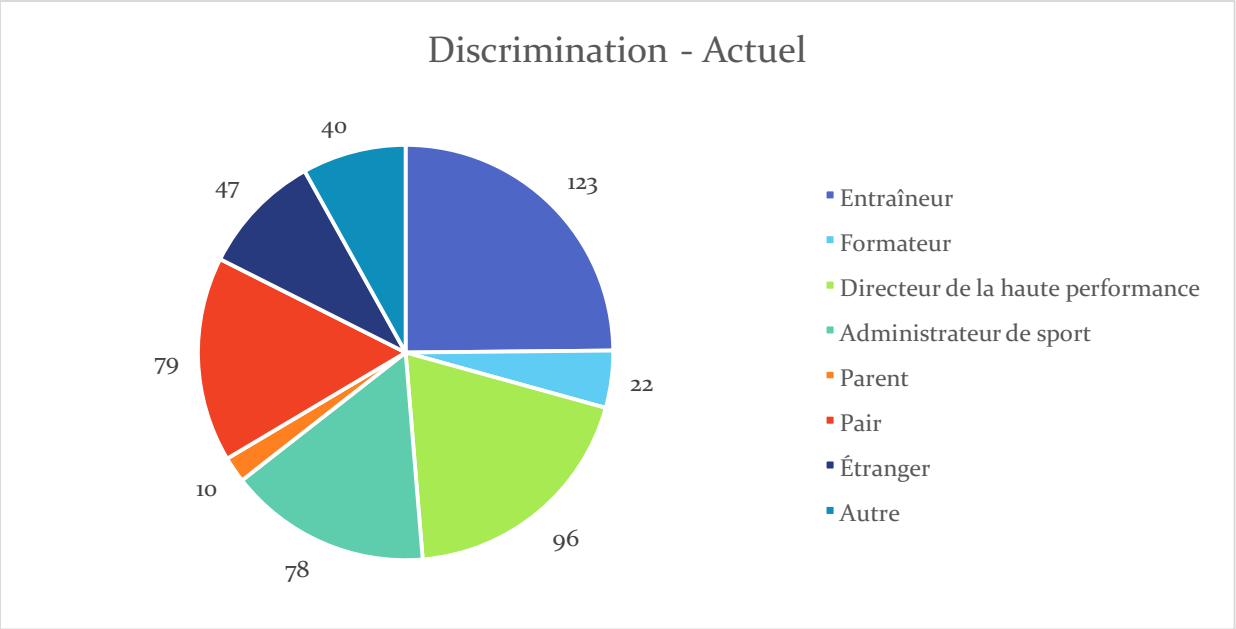
5. DISCRIMINATION

Selon les constatations, les cas de discrimination les plus fréquemment signalés sont fondés sur l'âge, le genre et l'apparence. Sur toutes les dimensions, les athlètes actuels sont plus nombreux que les athlètes à la retraite à signaler les cas de discrimination.

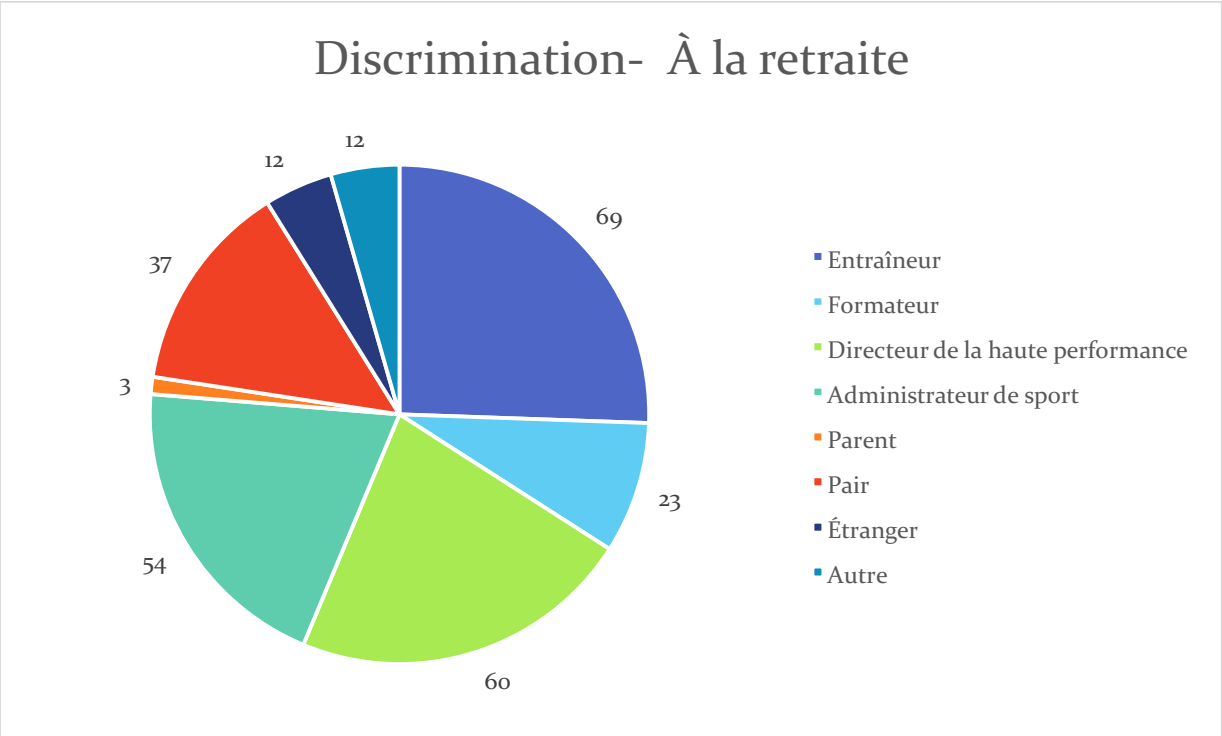


Nombre de cas de discrimination signalés par les athlètes actuels et à la retraite

Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, les cas de discrimination ont été perpétrés par des entraîneurs, suivis par des directeurs de haute performance et ensuite des administrateurs de sport. Ce classement vaut autant pour les athlètes actuels que pour les athlètes à la retraite.



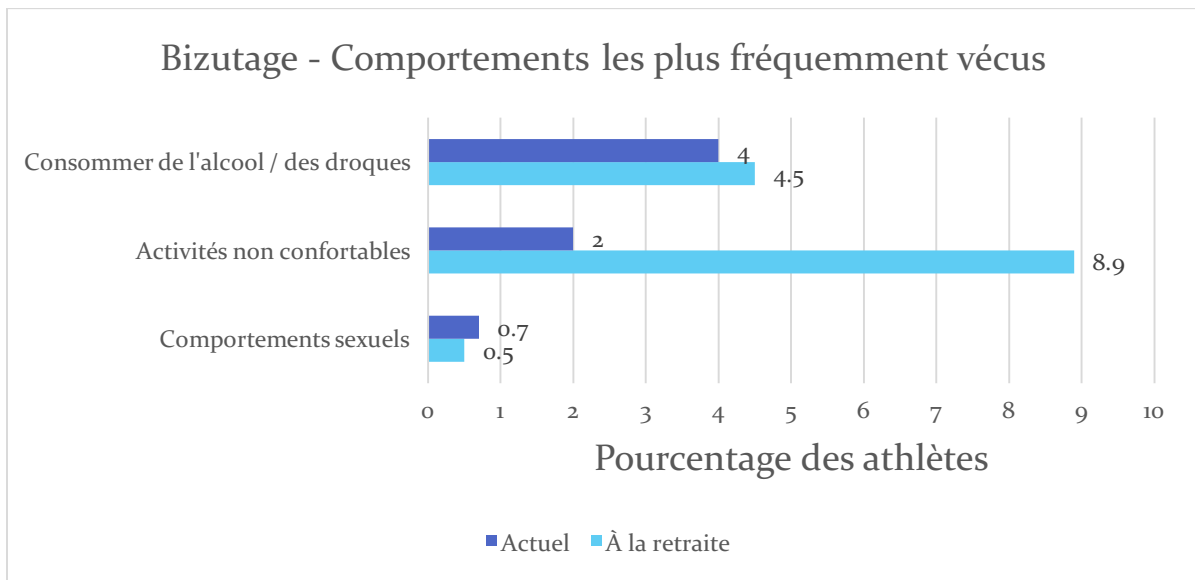
Signalement par les athlètes actuels des personnes qui se sont livrées à de la discrimination



Signalement par les athlètes à la retraite des personnes qui se sont livrées à de la discrimination

6. BIZUTAGE

Les résultats illustrés ci-dessous laissent peut-être entendre que l'on vit des pratiques de bizutage moins fréquemment que par le passé. À 9 %, les athlètes à la retraite sont plus nombreux que les athlètes actuels (2 %) à déclarer avoir été forcés/contraints de se livrer à des pratiques de bizutage désagréables. Il semble aussi que la consommation d'alcool ou d'autres drogues continue de se produire dans le contexte des pratiques de bizutage, quoique seulement 4 % des athlètes actuels et 4,5 % des athlètes à la retraite rapportent la survenue de cette pratique. De plus, les pratiques à caractère sexuel représentent une expérience peu fréquemment signalée relativement au bizutage.

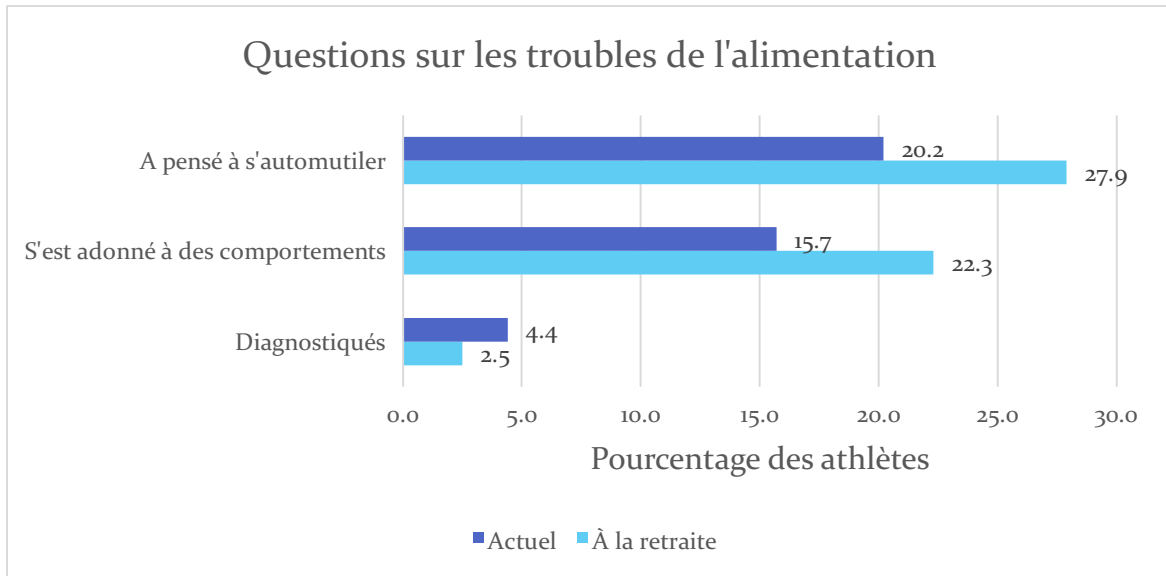


Signalement par les athlètes actuels et à la retraite des cas de bizutage

Problèmes de santé mentale

1. Troubles de l'alimentation

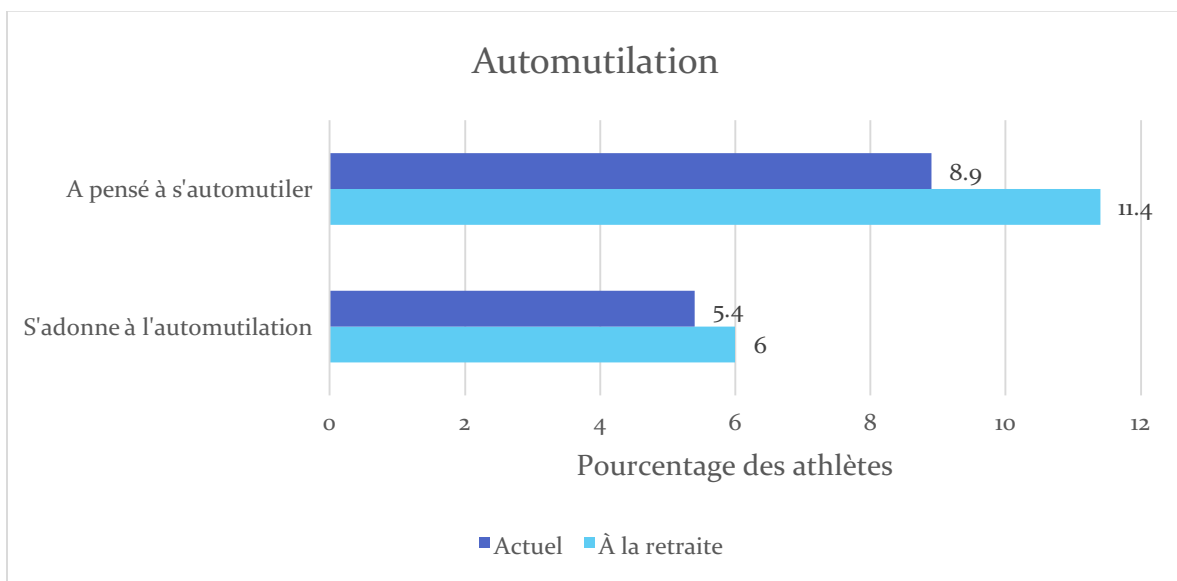
Parmi les athlètes actuels, 20 % ont songé à se livrer à des comportements alimentaires problématiques, et 16 % se sont livrés à des comportements alimentaires problématiques. Pourtant, sur ce pourcentage, seulement 4 % des répondants ont reçu un diagnostic de troubles du comportement alimentaire ou de troubles de l'alimentation ou des traitements connexes. Parmi les athlètes à la retraite, 28 % ont songé à se livrer à des comportements alimentaires problématiques, et 22 % se sont livrés à des comportements alimentaires problématiques. Pourtant, sur ce pourcentage, seulement 3 % des répondants ont reçu un diagnostic de troubles du comportement alimentaire ou de troubles de l'alimentation ou des traitements connexes.



Cas de troubles du comportement alimentaire / de l'alimentation signalés par les athlètes actuels et à la retraite

2. Automutilation

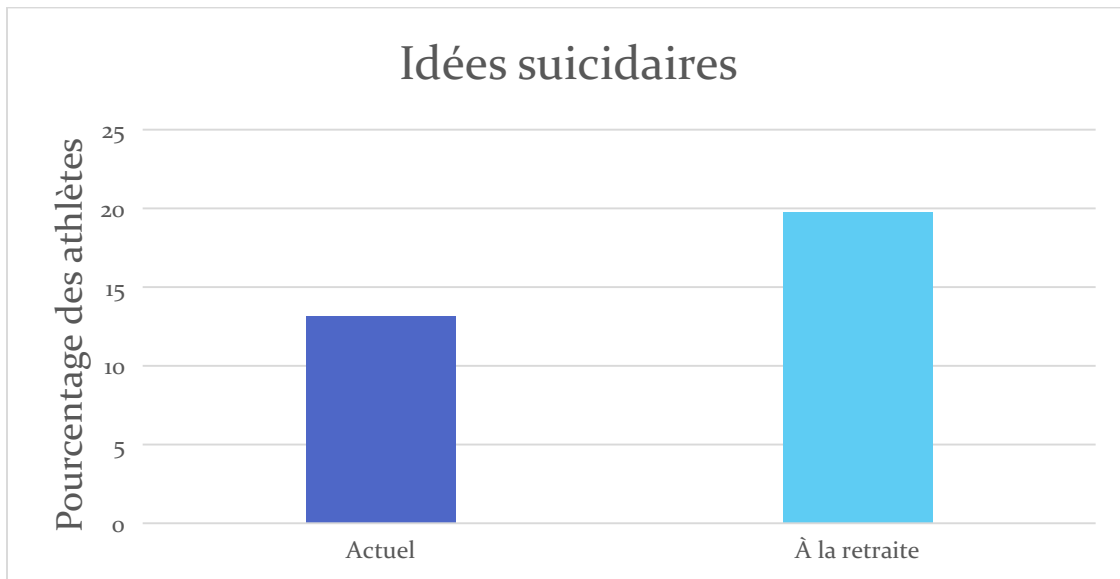
Selon les constatations illustrées dans le graphique ci-dessous, 9 % des athlètes actuels ont songé à se livrer à des comportements d'automutilation (p. ex., l'acte de se couper ou de se brûler), tandis que 5 % d'entre eux se sont livrés à ces comportements. Parmi les athlètes à la retraite, 11 % ont songé à se livrer à des comportements d'automutilation; sur ce pourcentage, 6 % sont passés à l'acte.



Cas d'automutilation signalés par les athlètes actuels et à la retraite

3. Idées suicidaires

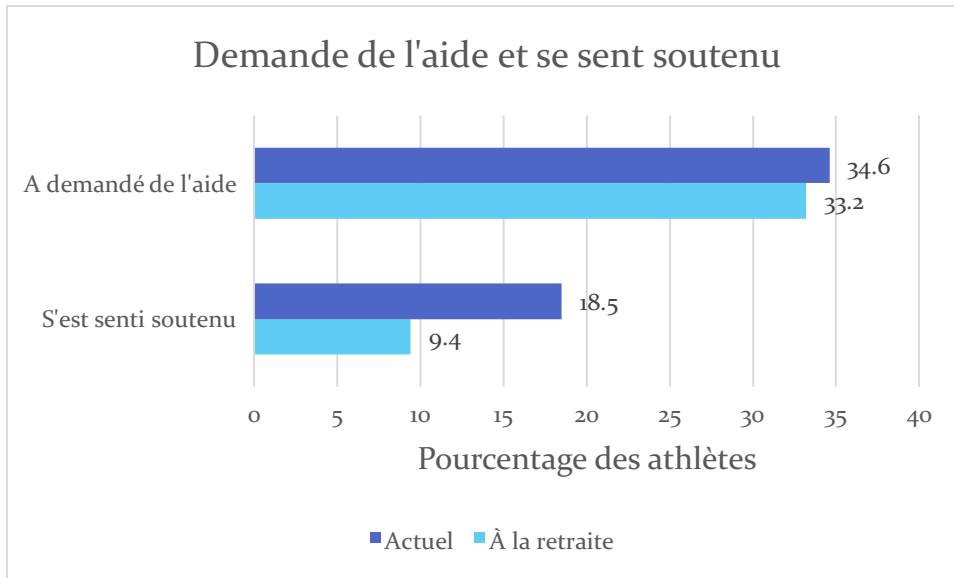
Parmi les athlètes à la retraite, 20 % disent avoir eu des idées suicidaires. Parmi les athlètes actuels, 13 % signalent avoir eu des idées suicidaires. Au nombre des causes qui pourraient expliquer la prévalence plus élevée d'idées suicidaires chez les athlètes à la retraite, on trouve : des difficultés de santé mentale qui se manifestent à la retraite ou en cours de transition vers la retraite (p. ex., perte d'identité bien documentée, changements au niveau de l'image corporelle, perte de contact avec les réseaux sociaux, recherche d'un nouvel emploi) ou la tendance à envisager ou à réinterpréter les expériences sportives sous un jour plus négatif.



Pourcentage de cas d'idées suicidaires signalés par les athlètes actuels et à la retraite

4. Recherche d'aide et de soutien pour les problèmes de santé mentale

Comme il est indiqué ci-dessous, 35 % des athlètes actuels et 33 % des athlètes à la retraite ont cherché à obtenir de l'aide pour remédier aux difficultés de santé mentale auxquelles ils sont confrontés. Seulement 19% des athlètes actuels et 9 % des athlètes à la retraite se sentaient soutenus par leur organisme de sport au moment d'obtenir de l'aide pour leur problème de santé mentale.



Signalement par les athlètes actuels et passés des cas où ils ont cherché à obtenir de l'aide et qu'ils se sentaient soutenus pour composer avec un problème de santé mentale

Liens entre les types de mauvais traitements et les effets qu'ils ont sur la santé

Le tableau ci-dessous montre les corrélations ou liens entre les différentes formes de mauvais traitements et les problèmes de santé ayant fait l'objet d'une évaluation. Il existe une corrélation marquée entre les formes de mauvais traitements et les effets qu'ils ont sur la santé, à l'exception d'un diagnostic de troubles de l'alimentation. Cette constatation s'explique facilement par le faible pourcentage d'athlètes actuels et à la retraite qui cherchent à obtenir de l'aide pour leurs troubles du comportement alimentaire / de l'alimentation. Parmi les exceptions, notons l'absence d'un lien entre les mauvais traitements physiques et les idées et comportements d'automutilation chez les athlètes actuels ainsi que l'absence d'un lien entre la négligence et les comportements d'automutilation chez les athlètes à la retraite.

En tout, ces constatations permettent de confirmer les effets indésirables sur la santé associés à toutes les formes de mauvais traitements, et ce, malgré les idées fausses couramment exprimées, à savoir que les mauvais traitements d'ordre sexuel sont les plus néfastes pour la santé et le mieux-être des athlètes. Ces constatations mettent aussi en évidence la notion selon laquelle l'athlète éprouve des effets néfastes sur sa santé longtemps après la fin de sa carrière sportive au sein de l'équipe nationale.

Corrélations entre les types de mauvais traitements et les effets qu'ils ont sur la santé.

RÉSULTATS POUR LA SANTÉ	MAUVAIS TRAITEMENT PSYCHOLOGIQUE		MAUVAIS TRAITEMENT PHYSIQUE		NÉGLIGENCE		MAUVAIS TRAITEMENT SEXUEL	
	Actuel	À la retraite	Actuel	À la retraite	Actuel	À la retraite	Actuel	À la retraite
Idées d'automutilation	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Se livrer à de l'automutilation	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓
Pensées au sujet des comportements alimentaires problématiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Se livrer à des comportements alimentaires problématiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A reçu un diagnostic de troubles de l'alimentation	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
Idées suicidaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A cherché à obtenir de l'aide pour des problèmes de santé mentale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Se sentait soutenu face à des problèmes de santé mentale	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗

✓ Corrélation importante sur le plan statistique

✗ Corrélation sans importance

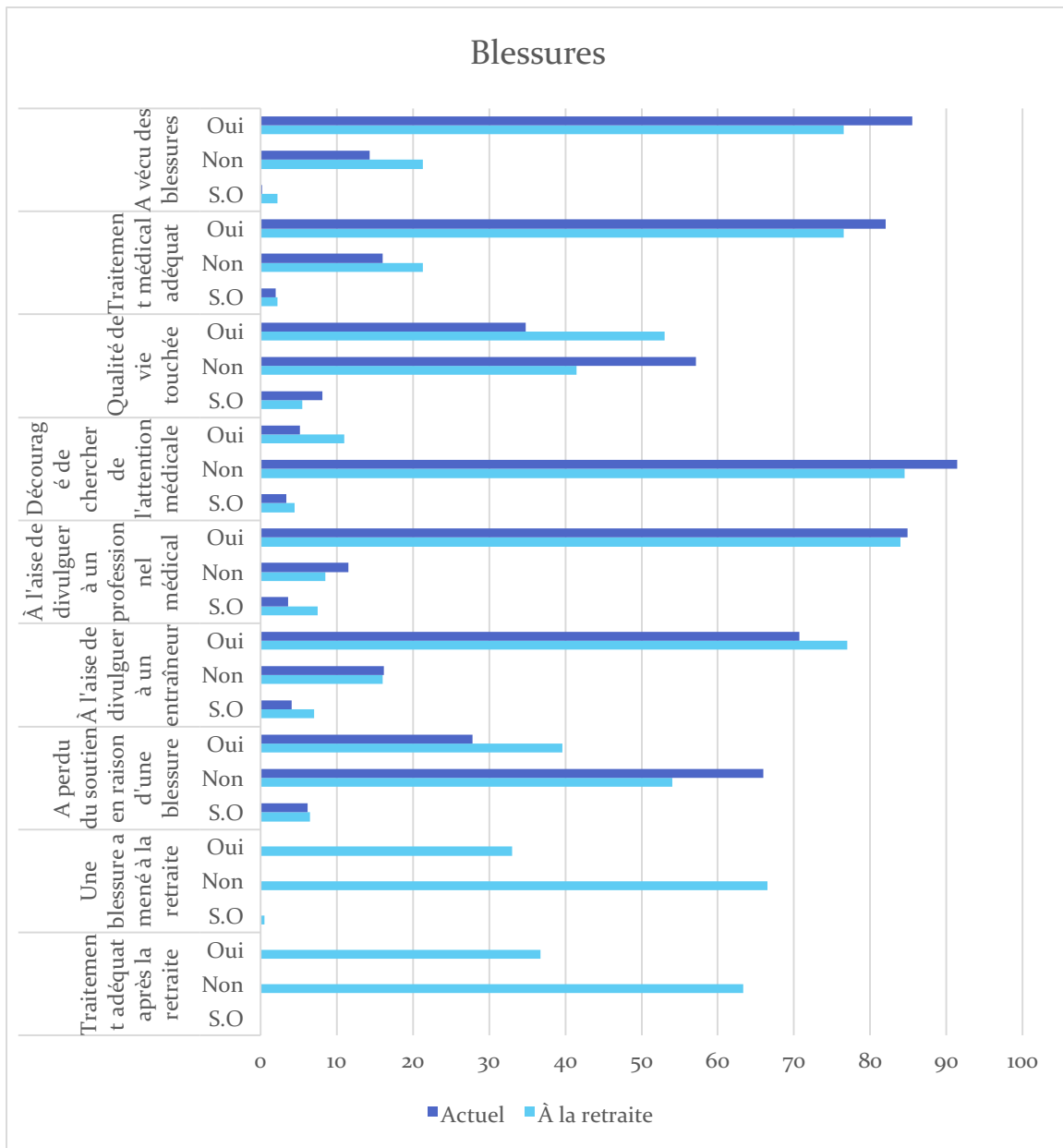
DIVULGATION ET SIGNALEMENT

Si vous avez vécu de la violence, du harcèlement, de l'intimidation ou du bizutage, l'avez-vous signalé à quelqu'un?													
<p>Actuel n=196</p> <table border="1"> <tr><th>Réponse</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>Oui</td><td>44%</td></tr> <tr><td>Non</td><td>56%</td></tr> </table>	Réponse	Pourcentage	Oui	44%	Non	56%	<p>À la retraite n=93</p> <table border="1"> <tr><th>Réponse</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>Oui</td><td>48%</td></tr> <tr><td>Non</td><td>52%</td></tr> </table>	Réponse	Pourcentage	Oui	48%	Non	52%
Réponse	Pourcentage												
Oui	44%												
Non	56%												
Réponse	Pourcentage												
Oui	48%												
Non	52%												
Si vous avez vécu de la violence, du bizutage ou de la discrimination, disposiez-vous d'un lieu sécuritaire dans le sport où parler de vos expériences (p. ex., à titre confidentiel, source de soutien)?													
<p>Actuel n=184</p> <table border="1"> <tr><th>Réponse</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>Oui</td><td>47%</td></tr> <tr><td>Non</td><td>53%</td></tr> </table>	Réponse	Pourcentage	Oui	47%	Non	53%	<p>À la retraite n=107</p> <table border="1"> <tr><th>Réponse</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>Oui</td><td>37%</td></tr> <tr><td>Non</td><td>63%</td></tr> </table>	Réponse	Pourcentage	Oui	37%	Non	63%
Réponse	Pourcentage												
Oui	47%												
Non	53%												
Réponse	Pourcentage												
Oui	37%												
Non	63%												
Avez-vous soumis un rapport / déposé une plainte faisant état de votre (vos) expérience(s)?													
<p>Actuel n=203</p> <table border="1"> <tr><th>Réponse</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>Oui</td><td>16%</td></tr> <tr><td>Non</td><td>84%</td></tr> </table>	Réponse	Pourcentage	Oui	16%	Non	84%	<p>À la retraite n=102</p> <table border="1"> <tr><th>Réponse</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>Oui</td><td>13%</td></tr> <tr><td>Non</td><td>87%</td></tr> </table>	Réponse	Pourcentage	Oui	13%	Non	87%
Réponse	Pourcentage												
Oui	16%												
Non	84%												
Réponse	Pourcentage												
Oui	13%												
Non	87%												

BLESSURES ET COMMOTIONS CÉRÉBRALES

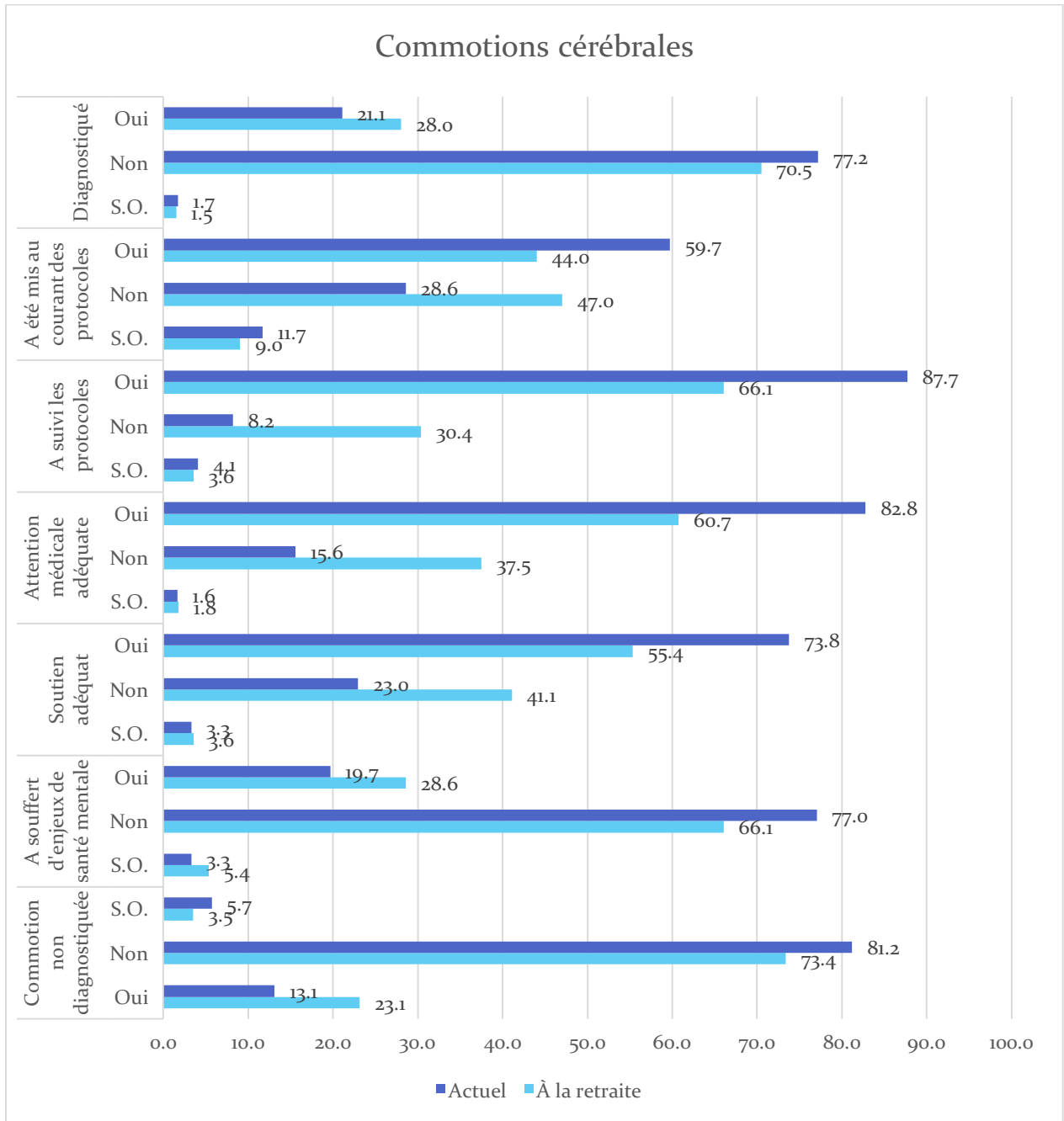
Comme il faut s'y attendre, les blessures font couramment partie de la vie d'athlète. Pourtant, les constatations les plus frappantes de cette étude révèlent ce qui suit : 35 % des athlètes actuels et 53 % des athlètes à la retraite estiment que leurs blessures ont nui à leur qualité de vie; 28 % des athlètes actuels et 40 % des athlètes à la retraite estiment avoir perdu des appuis (p. ex., attention, ressources, financement) en raison de leur blessure; 33 % des athlètes à la retraite estiment que leur blessure les a amenés à prendre leur retraite; et 63 % des athlètes à la retraite jugent insuffisants les appuis affectés à leurs blessures après la retraite.

Du côté positif, les athlètes : estiment avoir reçu des soins médicaux adéquats pour leurs blessures (82 % des athlètes actuels; 77 % des athlètes à la retraite); se sentent à l'aise face à l'idée de divulguer leurs blessures aux professionnels de la santé (85 % des athlètes actuels; 84 % des athlètes à la retraite); se sentent à l'aise face à l'idée de divulguer leurs blessures aux entraîneurs (80 % des athlètes actuels; 77 % des athlètes à la retraite); ne sont pas dissuadés de chercher à obtenir des soins médicaux (91 % des athlètes actuels; 85 % des athlètes à la retraite); Les constatations sont reprises dans le tableau suivant.



Comme on le voit dans le tableau ci-dessous, les athlètes actuels (60 %) sont plus nombreux que les athlètes à la retraite (44 %) à signaler à avoir été mis au courant des protocoles en matière de commotions cérébrales. Dans un même ordre d'idées, les athlètes actuels sont plus nombreux que les athlètes à la retraite à observer les protocoles (83 % contre 61 %), à obtenir des soins médicaux adéquats (83 % contre 61 %) et à bénéficier d'appuis adéquats (74 % contre 55 %) respectivement. Bien que ces résultats laissent entendre que l'on a réalisé des progrès au niveau de la sensibilisation à l'égard des commotions cérébrales et des protocoles à cet effet et de l'apport d'appuis, les commotions cérébrales demeurent néanmoins un sujet préoccupant. En fait, 20 % des athlètes actuels et 29 % des athlètes à la retraite signalent avoir connu des problèmes de santé mentale associés aux commotions cérébrales, sans oublier de mentionner que 13 %

des athlètes actuels et 23 % des athlètes à la retraite estiment avoir subi une commotion cérébrale non diagnostiquée.



Réponses des athlètes actuels et à la retraite aux questions sur les commotions cérébrales

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS D'ATHLÈTES

À la fin du sondage, les athlètes étaient invités à répondre à deux questions ouvertes : (i) *Voudriez-vous ajouter quelque chose que l'on n'a pas abordé?*; et (ii) *Selon votre expérience, avez-vous des recommandations pour l'avancement du sport sûr?* Nous avons reçu et analysé de très nombreux commentaires, puis les avons regroupés sous les thèmes suivants et avons ajouté des citations d'athlètes pour appuyer les thèmes.

Commentaires supplémentaires relativement aux influences culturelles

1. Normalisation et complicité

Les athlètes ont exprimé des inquiétudes quant à l'acceptation ou la normalisation de comportements néfastes précis en sport et l'inaction qui découlait de cette normalisation. Parmi les comportements normalisés les plus courants soulevés par les athlètes, on retrouve les pratiques préjudiciables du point de vue psychologique et sexuel et l'humiliation fondée sur l'apparence. Les athlètes avaient également la nette impression que les intervenants clés étaient au courant des pratiques néfastes ou inappropriées, mais qu'ils avaient manqué à leurs responsabilités à l'égard du bien-être des athlètes en n'intervenant pas. Les citations ci-dessous laissent sous-entendre que certaines pratiques sont non seulement normalisées, mais aussi considérées comme nécessaires dans l'atteinte des objectifs de performance.

« Le directeur de haute performance pense que plus un entraîneur est dur, plus nous serons bons. Les conditions horribles et les abus étaient bien plus que tolérés, ils étaient applaudis. »

« Ce ne devrait pas être permis que les entraîneurs pèsent leurs athlètes. Seul un nutritionniste compétent devrait avoir le droit, et ce, dans le seul but d'aider l'athlète. »

« Mes entraîneurs ont fait subir de la violence psychologique aux athlètes sans jamais être dénoncés. Je souffrais de troubles alimentaires et mes coéquipiers aussi. Nous nous faisons sans cesse rabaisser et humilier. Nous nous faisons dire que nous serions expulsés de l'équipe et qu'un autre athlète nous remplacerait en un rien de temps. Il valait mieux ravalier et travailler fort. Nous n'étions pas irremplaçables, et si notre poids dépassait une certaine limite, nous étions considérés comme gros et comme un moins que rien. »

« J'ai eu un entraîneur qui affichait les pourcentages d'adiposité des athlètes. Je suis certain d'avoir eu un problème d'alimentation au cours des 20 dernières années. »

« Ma coéquipière a ressenti de la pression de l'entraîneur de l'équipe nationale pour qu'elle perde du poids. Le poids n'a pourtant rien à voir avec notre sport. »

Lors de repas d'équipe, il la fixait et se moquait d'elle. Personne ne pouvait dire quoi que ce soit parce qu'il avait le droit d'expulser un athlète s'il ne l'aimait pas. Aussi, certains entraîneurs buvaient avec les athlètes féminines et leur posaient des questions inappropriées... Encore une fois, impossible de se plaindre, sinon on tombait en disgrâce... On s'habitue assez rapidement à ce système, sinon on ne se rend pas loin. »

« Il y a encore cette culture qui excuse les comportements inappropriés d'un entraîneur en lui accolant l'étiquette du passionné. D'anciennes athlètes ont épousé leurs entraîneurs, qui avaient exercé un pouvoir sur elles et avec qui elles avaient eu des relations sexuelles alors qu'elles étaient mineures. Le comportement abusif d'entraîneurs étrangers envers des enfants est excusé parce qu'ils obtiennent des résultats. Les clubs ferment les yeux sur l'intimidation que subissent les jeunes athlètes LGBT par leurs pairs et tolèrent le comportement en prétextant que « c'est normal, ce sont des enfants ». Les parents sont conditionnés à croire que seuls les entraîneurs sévères peuvent transformer leurs enfants en champions, et ils les appuient sans se réfléchir. »

« J'ai été témoin d'abus sexuels systémiques des athlètes féminines par des entraîneurs masculins à tous les niveaux du sport. Aussi jeune qu'au niveau débutant. Personne n'est jamais intervenu. J'ai été témoin de l'abus d'athlètes féminines mineures par des entraîneurs beaucoup plus âgés qu'elles. D'autres entraîneurs au fait des abus ne sont pas intervenus. Fermer les yeux était la norme. Tous avaient peur des conséquences s'ils signalaient les problèmes. »

« J'ai l'impression que sacrer et démontrer de la frustration envers les athlètes est souvent normalisé. Il peut s'agir là d'un signe représentatif de la culture cultivée dans le sport, mais ça ne rend pas cela plus agréable d'en être la cible. »

« En ce qui a trait à mon entraîneur, il cible particulièrement les garçons. Il les harcèle, humilie, menace et intimide régulièrement. On me répète souvent que je suis obèse, un hostie de nul; que je n'ai pas de talent; que mes [habiletés] ne valent pas de la merde; que je mange mal, que nous faisons trop de bruit en marchant. Je pourrais continuer longtemps comme ça... Tous les jours, lors des activités, on me dit que je ne suis pas irremplaçable; que je serai renvoyé à la maison; que je ne ferai plus partie de l'équipe si je refuse de faire quelque chose en particulier; que je suis sur le point de faire mes valises, etc. Je n'ai pas le droit de manger beaucoup parce qu'on me répète constamment que je suis gros. La saison dernière, j'avais toujours faim lors des voyages. On surveillait mon alimentation afin que je perde du poids. Je me fais traiter comme ça et je suis le meilleur athlète masculin de l'équipe de [sport].

2. La loi du silence

Les réponses qualitatives relatant les récits des expériences d'athlètes viennent appuyer les données recueillies relativement aux dénonciations et signalements.

« En sachant qu'on peut être remplacé et que sa carrière est en jeu, on est sans cesse forcé d'ignorer les enjeux ou la maltraitance par peur. J'ai été témoin de chantage, d'intimidation, de favoritisme, et j'ai été la cible de violences verbales et psychologiques. On nous musèle ou nous rabaisse si on pose des questions. J'ai peur d'être puni après avoir parlé. »

« Je n'ai jamais eu l'impression qu'il y avait quelqu'un à qui je pouvais parler des [préoccupations concernant des comportements néfastes] parce que le [sport] était ma vie et que je ne voulais pas compromettre ma carrière. »

« Le pouvoir et le financement contrôlent les athlètes, et c'est l'impasse pour ceux qui tentent de sortir du système. Ils rebondissent à l'ONS. On nous dit d'apprendre à aimer cela, d'apprendre à s'y faire ou on nous montrera la porte. »

« Je n'ai jamais formulé de plainte à [nom de l'organisme], car j'avais peur des répercussions que cela aurait sur ma place au sein de l'équipe parce que la politique joue un rôle important dans notre sport. »

« La peur d'être mis sur la liste noire, d'être expulsé de l'équipe, de perdre du financement m'a forcé à me taire plutôt que de rapporter les situations d'intimidation et de harcèlement dont j'ai été témoin ou d'intervenir. »

« J'ai quitté le [sport] parce que j'étais la cible préférée d'un entraîneur abusif. J'avais tellement peur de lui et "de ce qu'il me ferait subir" si ma mère apprenait ce qu'il avait fait. Je me sentais habituellement malade. J'arrivais à peine à me concentrer. J'ai arrêté par peur. »

« Je n'ai pas déposé de plainte officielle parce que le processus était long, j'avais peur des répercussions, et mentalement, ce serait lourd à gérer tout en continuant à m'entraîner. »

Recommandations d'athlètes pour l'avancement du sport sûr

1. Dénonciation, signalement et mécanismes de soutien par une tierce partie

La recommandation la plus souvent émise par les athlètes à la retraite et actuels consistait en la mise en œuvre d'un organisme tiers neutre et indépendant auquel les athlètes peuvent s'adresser s'ils ont l'impression d'avoir vécu de la violence, de la discrimination ou du harcèlement, etc. Il importe de préciser que les athlètes décrivent cet organisme indépendant comme un organisme n'ayant aucun lien avec leur ONS et où ils peuvent aller témoigner d'une expérience et recevoir du soutien même s'ils choisissent de ne déposer aucune plainte officielle. Un athlète pourrait choisir d'y faire un signalement

officiel et de recevoir du soutien tout au long du processus de l'enquête et de l'arbitrage. Des citations pertinentes d'athlètes ont été incluses ci-dessous.

« Parler d'une préoccupation à un ONS équivaut à le placer dans une position où [ils] doivent s'incriminer eux-mêmes. »

« S'attendre à ce qu'un ONS réalise sa propre enquête est une erreur. [Ils] ont trop à perdre. »

« N'avoir qu'un processus de signalement au sein de l'ONS n'est pas suffisant parce que, d'une part, ce n'est pas toujours dans le meilleur de ses intérêts de gérer la situation adéquatement et, d'autre part, la plupart des ONS n'ont pas les compétences ni la capacité pour gérer les situations. Je crois que le mécanisme devrait diriger l'athlète vers un organisme juridique et totalement indépendant. »

« Pour amener le sport à être réellement sûr, un organisme INDÉPENDANT, officiel et offrant des services confidentiels doit être mis en place. »

« Je ne me sentirais jamais à l'aise de me parler à mon ONS si je subissais une quelconque forme de harcèlement et j'aurais aussi absolument besoin d'un organisme pour signaler le harcèlement. J'aurais trop peur de parler à mon entraîneur ou mon directeur de haute performance. »

« Une agence de signalement indépendante et centralisée... soulagerait du fardeau les ONS et les OPS qui manquent de ressources ou sont indisposés à en faire la gestion. »

« Demander de l'aide aux personnes qui ont engagé l'entraîneur abusif relèverait d'un suicide. »

« Je crois résolument qu'en tant qu'athlète, nous avons besoin d'un organisme tiers à qui s'adresser, ou même une personne pour obtenir des conseils. En ce moment, dans mon sport, nous n'avons aucun protocole de résolution, et je ne sais même pas à qui je m'adresserais si j'avais un problème! »

« Offrez un endroit central et sûr, indépendant de l'organisme de sport, qui a réellement le pouvoir d'apporter des changements au sein d'un sport sans ingérence politique. »

« Un processus de dépôt de plainte officiel qui éliminerait toutes mes peurs de représailles et de harcèlement aurait été utile. »

Les athlètes ont souvent fait référence à l'avantage que ce soit une personne-ressource neutre qui leur explique le processus d'enquête à la suite du dépôt d'une plainte; et que la personne en question puisse également les protéger de toute punition, de tout contrecoup ou de représailles.

2. Prise en charge de toute forme de maltraitance

Les athlètes ont exprimé le besoin d'élargir la définition de la maltraitance, présentement axée davantage sur le mauvais traitement sexuel, pour inclure toutes les formes de mauvais traitements. Comme l'a expliqué un athlète, « *[la définition] doit englober bien plus que l'agression sexuelle et le harcèlement sexuel. Les athlètes sont victimes de plusieurs sortes d'abus qui peuvent avoir des conséquences et des dommages à long terme.* »

3. Formation continue obligatoire pour tous les intervenants en sport

Les athlètes sondés ont émis plusieurs recommandations concernant l'amélioration de la formation continue des entraîneurs, des administrateurs de sport et des directeurs de haute performance ainsi que des athlètes. Les apprentissages prodigués se baseraient sur des données probantes sur le pouvoir, les formes de maltraitance, la santé mentale et le rôle de chacun dans la promotion d'un environnement sportif qui encourage la recherche de soutien et réduit le risque de maltraitance. Le programme éducatif doit être offert sur une base régulière.

Plusieurs athlètes ont fait référence à ce besoin de former les intervenants aux changements de mentalité concernant les comportements acceptables et inacceptables. Par exemple, un athlète a souligné qu'« *une formation plus poussée est nécessaire pour enseigner ce qui n'est plus acceptable.* » Un autre a écrit qu'« *on doit enseigner aux entraîneurs masculins qu'il n'est jamais approprié de parler de sexualité avec un athlète, peu importe si les propos le concernent ou non; qu'il n'est jamais approprié pour l'entraîneur de parler de ses problèmes personnels ni de ses problèmes familiaux avec un athlète.* » Enfin, comme l'a expliqué un athlète, « *les entraîneurs sont des éducateurs au même titre que les professeurs de math qui, s'ils criaient par la tête d'une personne ayant donné une mauvaise réponse, seraient renvoyés. Il est temps de se débarrasser des anciennes méthodes.* »

Les athlètes ont également recommandé que les administrateurs de sport, les dirigeants de la haute performance et les entraîneurs soient éduqués relativement aux « *messages sous-entendus que les athlètes reçoivent et qui leur font sentir une pression de ne pas signaler les situations et de ne pas parler des pratiques injustes (perte de financement, soutien, nominations d'équipe, etc.)* ».

Outre les nombreuses références à la maltraitance infligée à répétition par les entraîneurs, les athlètes ont également insisté sur l'importance de régler les conflits entre pairs. De plus, ils ont recommandé que les entraîneurs apprennent à prévenir la maltraitance entre pairs et à intervenir.

Les athlètes ont rapporté que les athlètes devaient être éduqués au sujet de leurs droits, des limites de relations saines et des comportements adéquats et inadéquats en sport. Les explications d'un athlète en particulier disant qu'« *[il n'avait] pas réalisé que la façon*

dont on [le] traitait était inappropriée » résumant les sentiments de bon nombre d'athlètes.

4. Renforcement des mesures de responsabilisation

Les athlètes ont formulé de nombreuses recommandations pour renforcer la responsabilisation des ONS, y compris le processus de réglementation qui assure que les ONS se conforment à des politiques, des procédures et des pratiques appropriées. Ils ont également émis des recommandations quant à l'évaluation sur une base régulière des ONS, des actions réalisées pour opérer un changement de la culture du bien-être de l'athlète, notamment par l'intermédiaire d'une politique, des résultats d'un sondage sur le climat de travail, d'auto-évaluations, etc. De plus, les athlètes ont perçu la nécessité pour les ONS de tenir les entraîneurs responsables de leur conduite. Les citations ci-dessous mettent en évidence cette recommandation.

« Lorsqu'un athlète ou une équipe dit que l'entraîneuse n'est pas compétente et que son comportement est considéré comme du harcèlement, écoutez! C'est inacceptable de dire "attendons de voir" ce qui se passera et de s'attendre à ce que tous les problèmes se résolvent d'eux-mêmes. Si douze personnes vous donnent des exemples différents de comportements inacceptables, c'est signe qu'il y a un problème. Ne dites pas à vos athlètes qu'elles "dramatisent la situation et devront s'adapter." »

« Ce devrait être possible de remercier un entraîneur s'il manifeste des comportements abusifs. Je crois que mon entraîneur agit comme il le fait parce qu'il sait qu'il peut s'en sauver. Nous sommes tous des mineurs, et il a tout le pouvoir. Comme jeune athlète, je n'ai pas la certitude de pouvoir, en toute sûreté, agir comme je le veux ou dire ce que je pense à mon entraîneur ou à son sujet sans qu'il y ait de représailles. Alors, je me tais et j'endure. »

« J'ai eu trois entraîneurs abusifs pendant dix ans. Ils ont tous éventuellement "quitté" leurs fonctions sagement, ce qui nous a empêchés d'accepter ce qui venait de se passer et de prendre les moyens pour se rebâtir. La gestion des situations a largement remis en cause les athlètes et a été nuisible à leur santé physique et mentale des athlètes. »

Certains athlètes ont aussi recommandé qu'une vérification de la nature et la qualité des expériences vécues par les athlètes soit réalisée régulièrement. Les athlètes croient qu'ils devraient avoir accès à des processus sûrs qui leur permettraient d'évaluer leurs propres expériences, y compris la conduite des personnes en position de pouvoir ou d'autorité.

5. Ressources et soutien offerts aux victimes de maltraitance

Les athlètes sondés croient que des moyens sûrs, accessibles et confidentiels pour la dénonciation et le signalement devraient être offerts à ceux qui subissent de la

maltraitance. De plus, ils ont plaidé pour que les instances sportives fournissent un soutien et des ressources aux athlètes victimes de maltraitance. En raison de leur vulnérabilité des victimes et des répercussions à court et à long terme de la maltraitance, les athlètes croient qu'un soutien devrait être offert aux victimes pour les aider à se rétablir.

6. Interdiction de relations sexuelles et de relations non consentantes entre des athlètes et des personnes en position de pouvoir et d'autorité

L'interdiction de relations sexuelles entre des athlètes et des personnes en position de pouvoir et d'autorité en sport a régulièrement été soulevée par les athlètes. Les citations ci-dessous illustrent le problème.

« Aucune tolérance pour les relations sexuelles entre un entraîneur et un athlète. Le déséquilibre du pouvoir est trop marqué pour permettre le consentement. »

« Établissez une règle visant à interdire les relations amoureuses entre des membres du personnel de l'équipe nationale (p. ex., l'entraîneur, le directeur de haute performance, le physiothérapeute). »

« J'ai vécu de la discrimination et j'ai été traité de manière négative lorsque j'ai été dirigée par un entraîneur masculin qui s'amusait à séduire d'autres athlètes féminines. J'ai gardé la relation professionnelle et j'ai obtenu moins de rétroaction et d'attention de sa part parce que je n'embarquais pas dans son jeu. »

7. Amélioration de l'intérêt accordé au bien-être global des athlètes

Les athlètes ont recommandé que le lien entre le financement des sports, l'intérêt accordé aux résultats de performance et le bien-être des athlètes soit réexaminé. Ci-dessous, des citations d'athlète qui appuient cette recommandation.

« Du point de vue global, la culture du sport a besoin de changer pour valoriser le développement global des athlètes, c'est-à-dire les aspects mental, physique, émotionnel et spirituel. Le changement de culture peut se concrétiser en misant sur l'éducation fondée sur des données probantes afin d'accroître les connaissances en matière de bien-être des athlètes. »

« Pour voir un réel avancement du sport sûr se produire, le Canada a besoin de faire un examen stratégique approfondi du financement des athlètes. Tant que la pression et l'argent sera mis sur la récolte de médailles, les enjeux concernant le sport sûr ne seront pas résolus parce que la pression mise sur la réalisation de performances ne tombera pas et que les athlètes n'échapperont pas à l'influence d'autres personnes. »

« Les environnements négatifs ne devraient pas être tolérés pour la simple raison qu'un club ou un programme obtient des résultats. Je connais beaucoup d'athlètes qui ont réussi des performances à l'international, mais continuent d'être suivis par des professionnels de la santé parce qu'ils ont enduré de l'abus psychologique. Les résultats sportifs canadiens ne méritent pas ce genre de mauvais traitement. La pression ressentie par un athlète de haut niveau n'est pas aussi importante que l'abus psychologique qui peut se produire si des gens ferment les yeux. »

« Les athlètes doivent être valorisés et ne doivent pas être perçus comme des accessoires facilement remplaçables. »

« Selon moi, nous avons besoin de valoriser les athlètes pour qui ils sont et non seulement pour leur capacité à gagner des médailles. Cela ne veut pas dire que la victoire n'a pas d'importance; il s'agit plutôt d'accorder du respect au processus équitable et transparent pour tout en tout temps. Cette façon de voir les athlètes leur donne la faculté d'agir, ce qui peut leur procurer un meilleur sentiment à l'égard de leur cheminement sportif peu importe s'ils atteignent leurs objectifs ou non. »

« Tant que les personnes continuent d'obtenir des résultats, les entraîneurs et les directeurs de haute performance peuvent agir en toute immunité. Le fait de ne pas avoir gagné de médailles justifie le traitement qu'on nous infligeait. En toute honnêteté, je ne m'en remettrai jamais. »

FIN DU RAPPORT